49

~~courant~~ alternatif

Mensuel édité par l'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

MAI 95 - 25 F

3, 4, 5 juin résistance en vallée d'Aspe

NON AU TUNNEL DU SOMPORT

Pour l'arrêt immédiat des travaux...

Osez lutter !

Algérie : l'heure des oublis

Rwanda : il y a 1 an, un génocide commençait

Nantes, Toulouse : histoires de squatt

M 1292 - 49 - 25,00 F

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Le dernier week-end de chaque mois, une Commission Journal (CJ), est organisée dans une ville différente chaque fois, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisants intéressés au même titre que les militants OCL de la ville en question et que des représentants des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individus. En outre chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisateur immédiatement après la CJ, rédige un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines qui suivent, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après. Ce numéro a été préparé à LYON.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Egregore - BP 1213 - 51058 Reims Cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

COMMENT S'ABONNER A COURANT ALTERNATIF...

1 an (10 numéros) ..... 220 F

En nombre pour la diffusion

2 exemplaires ..... 390 F
3 exemplaires ..... 550 F
5 exemplaires ..... 900 F
10 exemplaires ..... 1450 F

Chèques à l'ordre de "La Galère"
OCL/Egregore - B.P. 1213 - 51058 Reims Cedex
Souscription permanente pour CA : CCP La Galère 38-77 P - Chalons sur Marne
Abonnement 6 numéros : 140 F - 3 numéros : 70 F

Courant Alternatif
Mai 1995
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Egregore
B.P. 1213 - 51058 Reims Cedex
Dir. Publication : Denis Jean
Imprimerie : Graphéco - Le Mans
Com. par. : AS 72313

LA PROCHAINE COMMISION JOURNAL AURA LIEU A TOULOUSE

SOMMAIRE

3 ..... Edito
5 à 9 ..... Somport : grand rassemblent 3/4/5 juin
9 ..... ASTI : Après Orléans, Nantes em... par Pasqua
10 à 12 ..... Humanitaire : ambulance du libéralisme
13/14 ..... Montreuil : expulsion d'un foyer africain
15/16 ..... Nantes : Squatter, ne pas squatter...
17 à 19 ..... Toulouse : La ville habitée
20/21 ..... Point de vue : Zapper intelligent
22 à 24 ..... Algérie : L'heure des oublis
24 ..... L'Mouvement
25/26 ..... Palestine : La question de Jérusalem
27 à 30 ..... Rwanda : Le génocide commençait il y a 1 an
31/32 ..... Rubrique : "Social"
32 ..... Paris : Manif contre l'exclusion

Journal imprimé sur papier recyclé.

RELATIONS INTERNATIONALES : Tél. 56 92 73 66 - Fax : 56 79 22 28

COMMENT CONTACTER COURANT ALTERNATIF ?

AQUITAINE
• CEDA - B.P. 28
33031 Bordeaux Cedex

BRETAGNE
• OCL c/o Le Local
16, rue Sanlecque
44000 Nantes

CENTRE
• La Commune - B.P. 1228
45002 Orléans Cedex

ILE DE FRANCE
• Courant Alternatif
B.P. 381
75969 Paris Cedex 20

MIDI-PYRENEES
• OCL c/o Collectif Pirate
Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse

NORD
• OCLB c/o Caribou
B.P. 21
62222 St Martin Boulogne

NORD/EST
• OCL c/o Egregore
B.P. 1213
51058 Reims Cedex

• La Question Sociale
B.P. 66
08120 Bogny/Meuse

• GREL - B.P. 47
10500 Brienne le Château

NORMANDIE
• C.R.A.S. - B.P. 5164
14075 Caen Cedex

PAYS-BASQUE
• Acratie - B.P. 23
64130 Mauléon

RHONE-ALPES
• OCL chez CCO
39, rue G. Courteline
69100 Villeurbanne

SUD-EST
• La Galère - B.P. 117
06333 Grasse Cedex

Ecrire au journal pour contacts sur : Longwy.

EDITO

Ne tendons pas la main, levons le poing !

Ça y est, la grande foire électorale touche à sa fin. Le "vote utile", pour que la "gôche" soit au deuxième tour, pour faire barrage à la droite et à l'extrême-droite aura porté ses fruits...
Pour faire barrage à l'extrême-droite ??? A défaut de "changer la vie", c'est soi-disant le candidat socialiste lui-même qui aurait changé (le changement dans la continuité, oui !). En tout cas, il n'aura encore une fois pas hésité à brandir l'épouvantail Le Pen : toujours la même tactique politicienne censée vouloir dire : "on est vraiment de gauche, et comme il ne reste que nous, c'est nous ou lui", et faire ainsi oublier 14 ans d'hypocrisie, 14 ans durant lesquels le pouvoir socialiste aura su faire aussi bien que la droite libérale dans la gestion du système capitaliste. Pourtant, c'est bien eux qui ont déclaré, dès 1982, : "on a tout intérêt à pousser le Front National, il rend la droite inéligible. Plus il sera fort, plus on sera imbattable. C'est la chance historique des socialistes" !
Combien de temps encore vont-ils nous servir ce double langage ? Certains associations semblent intéressées à faire revenir le PS sur le devant de la scène, comme par exemple Bertrand Delanoë, qui s'est retrouvé comme "personnalité invitante" à l'une des dernières réquisitions du DAL. On a vu aussi Marie-Noëlle Lienemann passer rue du Dragon il y a quelques temps, alors qu'elle a quand même à son actif l'expulsion des occupants de Vincennes, en tant que ministre du logement de l'époque ! C'est aussi le cas des maires refondateurs PCF tel que Brard, le maire de Montreuil, qui d'une main signe un appel pour la réquisition des logements vides et, de l'autre, commandite l'expulsion d'un foyer de travailleurs immigrés sur son territoire !

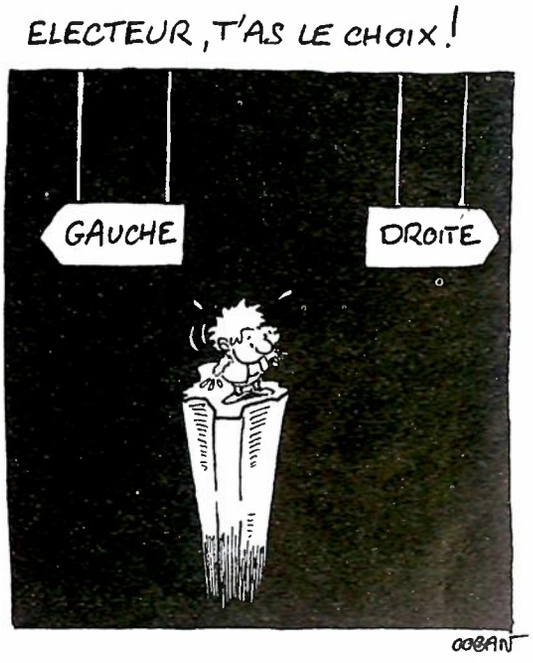

Dans les jours ou les mois à venir, nos sociaux-démocrates vont sûrement nous refaire le coup de l'Union sacrée face au danger fasciste qui menace notre belle démocratie, alors que le candidat Jospin nous bassine déjà avec le "problème" de l'immigration et nous dit que "la sécurité c'est la liberté" ! Les faits ne sont pas nouveaux, il y a déjà bien longtemps que le PS est discrédité et qu'il n'existe plus aucune différence entre les sociaux-démocrates et la droite libérale. Pourtant demain, il nous faudra redoubler de vigilance face à ceux qui feront œuvre de mémoire courte, et refuser tout compromis. Avec la recomposition de la "gauche de la gauche", ce ne sera pas une mince affaire !
Tous nos politiciens redoutent le troisième tour social. Les luttes ne manqueront pas. Aussi, nous ne cesserons de nous battre pour l'auto-organisation et la convergence des luttes. Il nous reste encore bien des choses à entreprendre pour voir renaître l'utopie et faire apparaître une brèche dans un consensus qui perdure.

Lyon, le 27 avril 95

Camping OCL

du dimanche 23 juillet au dimanche 6 août 95

Comme tous les étés, l'OCL organise son camping qui se déroule en Ariège pour la troisième année. C'est un moment de détente mais aussi un lieu pour débattre de problèmes que pose la période politique et sociale.

Un pré-programme de débats a été établi (confirmation et développement dans le prochain numéro) :

• FMI/Banque Mondiale/Groupe des 7... Bilan du sommet de Biarritz... • Les accords de Schengen, "l'Europe forteresse"...• Analyse de la période, en particulier suite aux élections et au développement de nombreuses luttes sociales • Exclusion, précarité... analyse, critiques, divergences avec certaines structures de lutte (type AC, DAL...), quelles réponses révolutionnaires (2 soirées) • Actualités du combat anti-religieux (commando anti-IVG, foulard...) • Palestine • Algérie • Infrastructures, circulation des marchandises en Europe, quelles résistances ? • Pays Basque : où en est le mouvement de lutte de libération nationale ? • Mexique : le Chiapas •

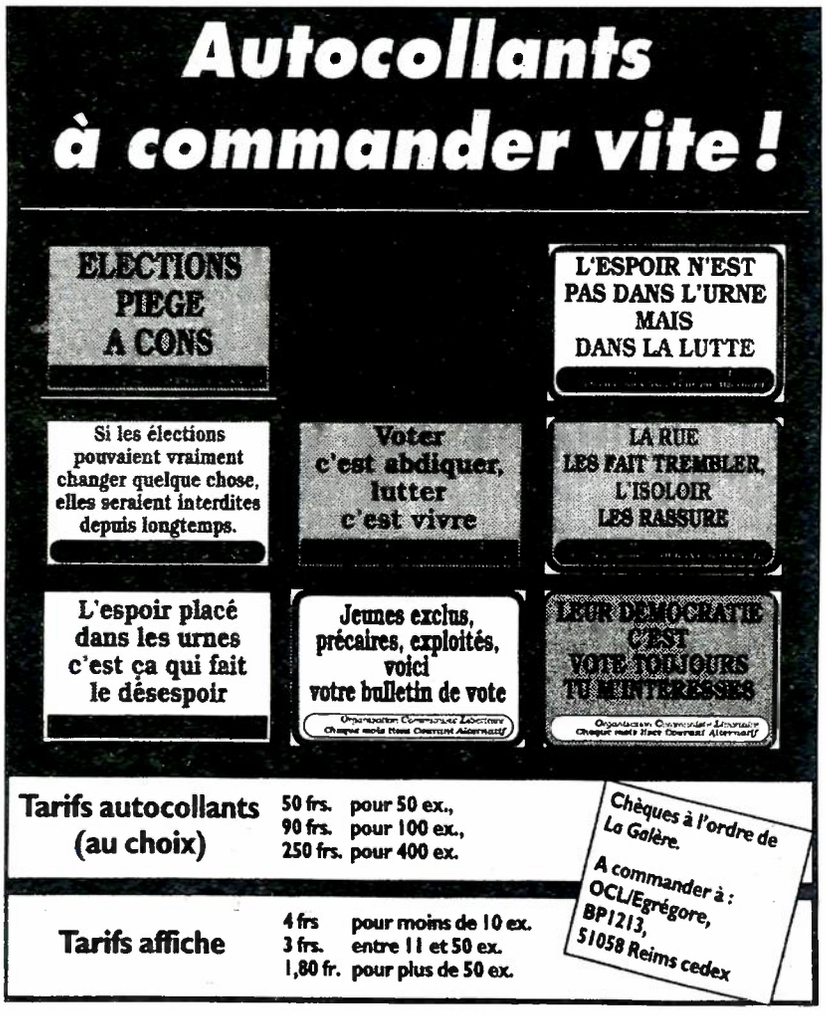

Contre les élections, pub !

Ci-contre, tarifs pour les autocollants et pour les affiches.

Le "4 pages" que nous avons réalisé, paru dans le dernier numéro de CA, est également disponible. Celui-ci est gratuit.

Toute commande à :
Egregore
BP 1213
51058 Reims Cedex

Abonnez-vous !

Ou offrez un abonnement à Courant Alternatif à moitié prix !

Si vous êtes déjà abonné(e), vous pouvez abonner une personne de votre choix pour seulement 110 F pour 1 an (10 numéros). Pour les non-fortunés, si vous n'êtes pas encore abonné(e), vous pouvez vous abonner à 2 pour le prix d'1 seul, soit 220 frs pour 1 an (10 numéros).

Mais le mieux pour nous soutenir c'est de prendre un abonnement à 220 frs, alors à vos chéquiers !

Résistance populaire en vallée d'Aspe les 3, 4, 5 juin 95 !

Face à ces brouilleurs de pistes conscients ou non, la lutte a été marquée par la présence permanente de personnes ne voulant pas céder à l'illusion puis à la résignation.

NAISSANCE D'UNE RESISTANCE (1988-1990)

Lorsque le projet de construction d'un axe routier prolongé d'un tunnel est annoncé en Vallée d'Aspe, fin 1988, les réactions furent très faibles. Quelques petites manifestations réunissaient une poignée de personnes amoureuses des lieux. Elles se réunirent rapidement à La Goutte d'Eau, gîte d'étape situé au cœur de la vallée, qui devint très vite le point de ralliement des opposants et opposantes au projet. Cette volonté marginale de résistance se heurtait cependant à une population et des élus locaux favorables, dans leur grande majorité, aux desseins modernisateurs de l'Etat et de la DDE. Les élus s'évertuèrent, durant cette période, à saluer les vertus d'une route à plus grand gabarit répondant non seulement aux réalités de la circulation locale (environ 2500 habitants demeurent dans cette vallée sillonnant la montagne sur une cinquantaine de kilomètres), mais aussi à celle liée à l'augmentation sans cesse plus importante des flux de marchandises à l'échelle européenne. Ainsi, cet axe aurait immanquablement des retombées positives sur le tissu économique de la région et ne manquerait pas de créer les conditions de son «décollage» et de son intégration dans l'espace économique européen. Au-delà de l'aspect économique, le projet était également présenté comme une solution définitive au problème de l'exode rural. Une plus grande fréquentation de la vallée jointe à sa desserte rapide laissait envisager des activités touristiques ambitieuses qui n'auraient rien à envier à Isola 2000 ou Font Romeu. Il va sans dire que toutes ces perspectives ne pouvaient que séduire une population au niveau de vie incertain. L'exemple de la vallée de la Maurienne qui sera souvent évoqué à titre de comparaison n'empêcha pas les élus et les représentants locaux de servir leur salade bien mal assaisonnée ! Le progrès et son cortège de bienfaits allaient donc enfin dérouler un magnifique tapis bleu dans cette verte vallée. Progrès qui, il va de soit, convient et se conforme aux intérêts de tous les habitants.

A l'occasion de l'appel au deuxième rassemblement organisé par la Coordination Autonome des Comités Somport, il apparaît important de plonger au plus profond des origines de cette lutte au travers de laquelle sont apparus les vieux démons habituels : la raison d'Etat travaillant sous le masque de l'intérêt général, la répression, les extrémistes du légalisme qui contribuent, même quand cela devient difficile, à créer l'illusion que l'apport d'arguments intelligemment posés et les actions en justice (contre l'Etat) peuvent donner une juste réponse aux questions posées par les opposants au projet.

Les rares incrédules apparaissent, en regard de ces faits, bien isolés. Leur détermination à démasquer ces fantasmagories propagandistes et à sauver cette région contribua à attirer l'attention de personnes extérieures de la région. Il apparut en effet très vite que des «renforts» étaient nécessaires. Tandis que les rangs de l'opposition s'étoffaient peu à peu, les organisations écologistes et environnementalistes montrèrent leur nez à la fin de l'année 1990. Leur intervention consista essentiellement à déposer une plainte officielle à la Commission Européenne des transports, bloquant ainsi le financement du projet pendant quelques mois. Un premier point était marqué mais la vigilance restait de mise. La nature des enjeux pour les élus de la région et pour les entreprises de BTP étaient trop importants pour que ceux-ci acceptent sans broncher la décision de la Commission. Par de multiples péripéties, ce projet finit ainsi par se retrouver sur le schéma directeur européen...

Durant cette période incertaine s'achevaient des travaux entamés à une soixantaine de kilomètres en aval du Som-

Vous pouvez vous procurer les autocollants ci-dessus auprès du Comité Somport de Bordeaux : 36 rue Sanche de Pomiers 33000 Bordeaux.
L'affiche d'appel à la manifestation (voir en couverture) existe aussi en autocollant.

Prix : • Affiche (format 50 x 70 - 2 couleurs) 1,20 F à partir de 50 affiches ; 1,50 F en dessous.
• Autocollants : 0,30 F (commande minimum de 100) ; 1,00 F en-deça.
Ces prix s'entendent port compris.

port. Un énorme verrou avait été pulvérisé à coup de charges de deux tonnes de dynamites, alors que le cahier des charges préconisait qu'elles ne dussent dépasser 70 kg ! Ces travaux laissèrent place à une ligne droite de bitume bleu. Le lieu-dit Les Fontaines d'Escot devenaient par cela une bordure de route supplémentaire où une aire de repos permet d'admirer l'étendue des dégâts. Ce lieu autrefois magnifique fut d'ailleurs le théâtre de la première action d'éclat puisqu'un paysan y brûla deux pelles mécaniques, ce qui lui valu cinq mois de prison. Le progrès sera droit ou ne sera pas !

LA LUTTE S'ORGANISE (1991)

Cette année 1991 vit naître le Collectif pour une alternative pyrénéenne à l'axe E7. Il fédéra des associations de riverains concernés, les Verts, Génération Ecologie, la Fédération Anarchiste, la Ligue Communiste Révolutionnaire, le Parti Communiste Français et les grosses associations environnementalistes internationales (WWF, Greenpeace). La lutte semblait s'organiser et se coordonner. Cependant, une dichotomie dans la stratégie de résistance au projet apparut très vite. Ainsi, après le démarrage des travaux, le 28 août 1991, seule la CSAVA (Coordination pour la sauvegarde active de la Vallée d'Aspe créée par Eric Pétetin) et quelques militant(e)s entreprennent une lutte concrète sur le terrain. Cette résistance déterminée contribua d'autant plus à attirer l'attention sur cette vallée. A plusieurs reprises, les travaux ne pourront se dérouler normalement du fait de la présence de quelque dizaine de personnes. C'est alors que le préfet, sous la pression de la population et des élus locaux, décide d'envoyer régulièrement ses Schtroumpfs d'un genre particulier. Plus tard, une union des «tunnellants» organise un rassemblement sur le site. Pour appuyer cette initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Atlantiques, la presse locale mobilise largement ses colonnes. Des bus furent affrétés. On pouvait y rencontrer Monsieur Jean Tavernier, Président du conseil régional ; François Bayrou, Président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques ; Michel Inchauspé, député RPR du département; Nicole Péry, PS ; Annette Landresse, FN. L'Union Sacrée se mobilise pour le tunnel ! Malgré une propagande impeccable et largement diffusée, seulement 800 personnes se déplacèrent avec les parrains béarnais.

LA MILITARISATION DE LA VALLEE

Durant l'automne 1991, la partie adverse poursuivit ses initiatives. En réaction, le préfet décida de maintenir de manière permanente la présence de la garde mobile dans la vallée. Les effectifs militaires furent multipliés par quatre au printemps 1992. Depuis cette date, l'armée fait régner un véritable état d'exception. En ce même printemps, les forces des antitunnels grossissent avec l'arrivée d'Allemands de Robin Wood et de Bundjungen, de Belges et de néerlandais de Jeungbond voor Natuurstudie en Milieubescherming (JNM), de Britanniques de Earth First et de quelques Français (dont des militants de Robin des Bois). Ainsi se formait une véritable «brigade» européenne pour mener la lutte contre le tunnel du Somport. A peine étaient-ils arrivés qu'ils furent criminalisés, à l'instar d'Eric Pétetin, par la justice, la presse très objective de la région ainsi que par une part importante de la population.

Après la manifestation organisée par le Collectif en mai 1992, l'occupation permanente du lieu "Les Forges d'Abel" est envisagée tandis que le susnommé persévère dans son immobilisme. A ce moment, Eric Pétetin croupit toujours dans les geôles de l'Etat français. Cette occupation répondait à un appel de la CSAVA pour un camp international. La présence de militants européens fut déterminante à un moment où les écologistes français étaient partis en vacances, satisfaits de leur escapade printanière... Les actions se multiplièrent alors que les tracasseries judiciaires à l'encontre d'Eric Pétetin allaient croissantes. Ainsi est-il condamné à un mois de prison ferme le 15 juillet 1992 alors qu'il était détenu en préventive depuis le 11 juillet. Il entame une grève de la faim qu'il arrêtera onze jours plus tard. Le 17 juillet, il reprend un mois supplémentaire assorti de 45 jours de mitard. Là, il subit des violences de la part de ses gardiens contre lesquels il portera plainte pour violence avec préméditа-

tion (gardiens béarnais en lien avec les parrains de la région). La lourdeur des peines infligées à Eric Pétetin et à de nombreux autres militants nous amène à nous poser la question de l'indépendance de la justice jusque dans son appendice carcéral. Une manifestation de soutien à E. Pétetin avait d'ailleurs posé judicieusement le problème sur une banderole qui fit grand bruit. Il était alors poursuivi pour outrage à magistrat parce qu'il avait osé juger de partiale la juridiction qui s'acharne contre les opposants. Depuis 1991, vérité et justice ne font plus bon ménage en Béarn.

OURS : OCCUPATION UTILE ET RADICALE DU SOMPORT

La plupart des actions menées durant cet été 1992 fut revendiquée par le groupe OURS. Le 10 juillet, 16 personnes furent arrêtées lors d'une action (dont E. Pétetin). Le 22 juillet, un blocage est entrepris sur la RN 134 alors que Robin des Bois perce le même jour, à Paris, un tunnel au marteau piqueur devant le ministère de l'équipement. Quelques jours plus tard, la Direction Départementale de l'Equipement de Pau est occupée par 40 personnes, dont 6 seront incarcérées (militantes allemandes et 1 libertaire palois). L'agressivité et la xénophobie d'une frange de la population finirent également par être dénoncées. Certains n'hésitent pas à recourir aux clichés éculés afin de dénigrer l'action de ceux qui ont quelque chose à redire. Clichés dignes des philistinismes pétainistes et gaullistes. Chacun d'eux sait qu'un écolo est un jeune dégueulasse venu d'on ne sait quelle contrée se défoncer la tronche entre deux cassages de flics ! Pour ces personnages souvent imbibés de drogue légale à 10,5°, ces jeunes cons sont tout d'abord des étrangers qui, par conséquent, ne comprennent rien à rien. Nous voyons que l'intoxication menée par les élus alliée aux plus sordides préjugés est parvenue à interdire tout dialogue entre les opposants et la majeure partie de la population. Au travers de la situation en Aspe, nous pouvons entrevoir le rôle que tient plus généralement le racisme : un moyen efficace d'interdire toute communication entre gens qui auraient intérêt à s'entendre; l'instauration de barrières contre des échanges non commerciaux entre personnes qui pourraient déboucher sur des ouvertures d'horizon propres à pulvériser toutes les crédulités. Mais qui y a intérêt ?

1993 : LA TRAVERSEE DU DESERT

L'automne 1992 s'ouvre avec l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) du chantier du Somport prononcée par le Tribunal Administratif (TA) de Pau. Malgré les déclarations du type de celles du député Inchauspé, le gouvernement ne fit pas appel contre la décision. Il précisa cependant, par la voix du ministre de l'équipement Bianco, que le tunnel se fera. Il s'agissait de gagner du temps pour «remettre sur les rails une nouvelle enquête d'utilité publique.»

La décision du TA répondait à un recours du Comité d'Habitants, déposé le 25 septembre 1991 dont l'audience avait été fixée le 18 novembre 1992. Délais brefs pour cette juridiction administrative. Ainsi, le 2 décembre 1992, la DUP du percement du tunnel et de la voie d'accès était annulée. Rappelons que le président du TA avait rejeté la première demande d'annulation en 1991 mais il fut remplacé en septembre 1992.

L'élément décisif de la plaidoirie de Jean-François Blanco (avocat des opposants au tunnel) a été le fractionnement artificiel de la DUP du tracé qui entraîne une limitation aberrante de l'étude d'impact à la seule zone du tunnel en faisant l'impasse sur les répercussions du développement du trafic routier sur les habitants de la vallée, la faune et la flore. Grâce à l'action sur le terrain, ce jugement était obtenu avant le début des travaux. Les décisions des TA tombent souvent lorsqu'ils ont atteint une avancée irréversible (cf. le pont de l'Ile de Ré). Cette décision n'interdisait en aucune manière à l'Etat de remettre en œuvre une nouvelle enquête d'utilité publique. Seulement, l'étude d'impact se devait d'être globale. On ne pourrait ainsi plus occulter le gâchis écologique, le formidable bouleversement qu'auront à subir les habitants de la vallée. Enfin, l'annulation de la DUP impliquait théoriquement une remise en état des sites saccagés. Les déclarations du ministre socialiste de l'équipement, Bianco, laissaient cependant apparaître que la partie était loin d'être gagnée.

Après cette annulation de la DUP, deux réactions sont cependant à observer. D'une part, le CRELOC (comité pour la réouverture de la ligne Pau Canfranc), le Collectif et le Comité d'habitant brillèrent par leur absence des lieux et par leur incapacité, ou leur manque de volonté, à proposer la moindre initiative. Ceux-ci semblaient se satisfaire de l'annulation de la DUP sans analyser qu'il s'agissait pour le gouvernement socialiste de gagner du temps à l'heure où approchaient les élections législatives. D'autre part, la CSAVA, avec sa modeste capacité de mobilisation continuait à proposer des actions concrètes sur le terrain visant à exiger la remise en état immédiate du site avec la destruction du pont d'accès rendu inutile par le rendu de jugement du tribunal administratif. Ces actions montraient qu'il ne fallait pas se contenter de la décision de justice. Celle-ci ayant été obtenue grâce à la pression sur le terrain, il ne pouvait en être autrement pour la remise en état du site. Ainsi, E. Pétetin et quelques autres militants entreprirent une plantation symbolique d'arbres sur les lieux des travaux.

A ce moment, les tunnellants mobilisaient leurs troupes pour dénoncer l'absurdité de l'arrêt des travaux. Aucune épreuve de force n'était menée par les décideurs locaux, élections obligent.

Les quelques militants mobilisés par la CSAVA se trouvent ainsi isolés, surtout E. Pétetin à qui la justice résilie les sursis. Ainsi est-il condamné à 14 mois de prison ferme. Une manifestation organisée le 14 juillet 1993 devient une manifestation de soutien à Eric. Les 200 personnes montèrent tout de même sur le site où elles rencontrèrent une répression sauvage des mobiles, fusils "Famas" au poing !

Ainsi, l'isolement de la résistance et l'acharnement de la justice sur Eric Pétetin aboutit à personnifier la lutte. Les médias parlent plus de celui que l'on appelle l'indien que de la lutte elle-même ! Quoi d'étonnant ? Si Eric n'était certainement pas le seul à résister, les faibles forces qui l'entouraient se composaient de gens ne restant jamais très longtemps, provoquant un véritable turn over des résistants au projet.

De sa prison, Eric continua néanmoins d'appeler à la mobilisation et à la création de comités Somport partout en France et en Europe.

1994, LE BOUT DU TUNNEL ?

Après l'apathie de 1993 qui n'épargna qu'une poignée d'irréductibles, l'année 1994 s'ouvre sur une reprise de la lutte. Il apparaît clairement que la reculade de l'Etat n'avait été qu'un leurre dont le but était de calmer le jeu. Comme l'avait promis Bianco, ministre socialiste de l'équipement, le projet est remis à l'ordre du jour par son successeur, Pasqua. Contre cette persistance de l'Etat français, 300 personnes se mobilisent le 13 février 1994 aux Forges d'Abel (Lieu du futur percement du tunnel). Comme d'habitude, la garde mobile chargea et réprima avec une sauvagerie inouïe, une personne

faillit même y laisser sa peau ! Elle passa sous un camion militaire qui avait volontairement fait marche avant sur elle.

Vint, plus tard, le printemps et sa manifestation du 22 mai. Celle-ci était appelée par le Collectif et les comités Somport à se rendre aux Forges d'Abel après un rassemblement au poste frontière espagnol situé au sommet du col. Le Collectif modifia, sous la pression de la Préfecture, le point d'arrivée de la manifestation, qui réunissait une bonne dizaine de milliers de personnes, au site de Peyranère situé à quelques encablures du chantier. Ceci se fit évidemment sans aucune information préalable à la prise de décision. Les comités Somport qui constituent en fait la seule véritable force de mobilisation n'étaient pas conviés à discuter de la décision à prendre. Deux à trois mille personnes choisirent cependant de passer outre le mot d'ordre de dispersion à Peyranère et descendirent sur le chantier où elles furent gracieusement accueillies par des mobiles qui ne faisaient plus les malins. La journée se finit notamment par les interventions publiques des représentants Verts qui se tuèrent à présenter les événements comme émanant de «Hooligans et de skinheads à l'haleine chargée». Ceux-ci furent évidemment absents une fois la manifestation terminée. Nos chers Verts et représentants du collectif prirent le chemin des vacances sans appeler à une quelconque mobilisation pour l'été alors que c'était évidemment l'occasion de le faire. A l'issue de mai, les perspectives de luttes apparaissaient donc tout aussi floues malgré la présence de 10 000 personnes à cette manifestation. Les plus déterminés apparaissaient donc toujours aussi seuls. Que ce soit le Collectif ou le Comité d'habitants, personne ne s'était donné les moyens de créer un point d'ancrage propre à permettre aux personnes et aux groupes extérieurs de relayer les initiatives locales. Il fallait pourtant poser des actes et dynamiser la lutte à l'heure où le tunnel commençait à être percé. Il fallait aller au-delà des actions menées jusqu'alors dans le cadre des recours légaux, d'autant que l'expérience montre que l'Etat peut passer outre les décisions de Tribunaux divers ! Mais comment compter sur des gens qui n'ont pas su, ou pas voulu, prendre conscience qu'il fallait maintenir la pression au moment où l'Etat était débouté par le tribunal administratif ? Comment compter sur la mobilisation de ceux qui entretiennent la religion du légalisme et vont jusqu'à s'incliner devant les faits accomplis ?

LA NECESSITE D'UNE ANALYSE GLOBALISANTE

Au-delà de l'organisation de la lutte, il apparaît urgent de globaliser le problème et de l'intégrer dans une analyse prenant tout d'abord en compte la politique menée par l'Etat en matière d'aménagement du territoire (le collectif a fait la démarche à ce niveau), prenant aussi en compte la nature de l'Etat auquel nous sommes confrontés en permanence dans cette lutte. Nous avons vu, plus haut, que celui-ci était capable de se placer au-dessus des décisions d'un tribunal. Lorsqu'il fait mine de jouer le jeu, il s'agit le plus souvent de noyer le poisson comme nous l'avons également vu. Aussi est-il nécessaire d'avoir une appréciation précise sur notre «interlocuteur». Si nous acceptons les règles que lui-même ne respecte pas, nous risquons fort de ne pas aller bien loin. Il apparaît donc clairement que le recours à la création d'un rapport de force sur le terrain soit notre seule arme valable. C'est d'ailleurs elle qui permis la rapidité de la décision de justice. Il apparaît enfin incontournable de mettre en avant une critique globale du système dans lequel se place cet Etat qui ne cesse d'argumenter en fonction d'un prétendu intérêt général devant lequel il faudrait s'incliner afin de ne pas se retrouver en contradiction avec

Tous en vallée d'Aspe les 3, 4, 5 juin 95

"Pour une ruralité vivante, arrêt immédiat des travaux de l'axe E7 et du tunnel du Somport"

Programme des journées

Samedi 3 juin :
Accueil, occupation des terrains pris aux paysans, mise en place de 2 grands débats :
- "Problème de la ruralité" avec, entre autres, des personnes de la "Confédération Paysanne".
- "Les transports dans la vallée d'Aspe : quelle utilité ?" avec des gens de la FNAUT...

En soirée, assemblée générale, pour décider du programme des journées suivantes.

Dimanche 4 juin :
Propositions d'animations diverses dans la vallée : confection de banderolles géantes, théâtre, simulation d'accident-catastrophe

Lundi 5 juin :
Assemblée générale : bilan des 3 jours, perspective d'actions pout tout l'été.

Contacts :
Comité Somport Vallée d'Aspe (Coordination Autonome) :
Gérard Dufays - Quartier Gey - 64490 Sarrance - 59 34 55 16 - 59 34 77 05

lui et avec sa loi. Enfin, remettre en cause radicalement l'imposition de projets à des gens qui n'ont jamais été consultés et qui n'en ont jamais ressenti le besoin. S'il est sans doute nécessaire de moderniser la route sillonnant la Vallée d'Aspe pour le confort des habitants, les travaux projetés s'éloignent énormément de cette éventualité sans que l'on ait le moindre élément de leur véritable utilité sociale.

La Coordination Autonome des comités Somport s'est donc constituée durant l'été sur le constat d'échec du Collectif, sur la nécessaire mobilisation, en intégrant les questions que nous venons d'aborder. Cela ne signifie cependant pas qu'elles soient posées dans les mêmes termes par toutes et tous, la volonté d'aller le plus loin possible dans la lutte étant l'objectif qui nous regroupe tous.

LE GRAND RASSEMBLEMENT DES 3, 4 ET 5 JUIN 1995

Après le week-end antimilitariste des 11, 12 et 13 novembre 1994, et les diverses journées d'action coordonnées est organisé un grand rassemblement le premier week-end de juin.

Actuellement, les travaux aux Forges d'Abel progressent à un rythme inférieur à celui avancé par la propagande et par les objectifs fixés (Stakhanov revient !), les DUP ayant trait aux aménagements de la vallée ont du plomb dans l'aile. Le détournement de Bedous, le principal village de la vallée, est rejeté par une commission d'enquête qui préconise un nouveau tracé qui s'approcherait plus du village afin de ne pas mettre en péril les terres agricoles et les tiroirs-caisses des commerçants. A Eygun, à quelques kilomètres en amont, l'enquête rejette également le projet proposé en demandant au contraire que la route soit le plus éloignée possible du village afin que la population ne souffre pas d'une augmentation de la circulation dont les actuelles estimations sont en deçà des réalités (la C.C.I. prévoie 17000 véhicules par jours !). Cherchez la cohérence entre les deux enquêtes... A Urdos, le dernier village avant la frontière et le chantier du tunnel, les enquêteurs ont préféré émettre un avis favorable sous conditions, par crainte que le gouvernement ne passe outre un avis défavorable, et fasse des travaux qui seraient alors préjudiciables pour l'environnement.

La situation est donc loin d'être claire. Profitons cependant des cafouillages peut-être dus à la proximité des échéances électorales (surtout les municipales) pour enfoncer le clou et donner une chance à un ***arrêt immédiat des travaux dans la vallée et du tunnel, remise en état de tous les sites saccagés!***

Toutes et tous en vallée d'Aspe !

Christophe, Reims

Lois Pasqua : après l'Asti d'Orléans, l'Asti de Nantes est menacée

En novembre dernier, le président de l'ASTI* d'Orléans était poursuivi pour « diffamation de la Police nationale », pour avoir établi dans un tract une comparaison entre les centres de rétention d'aujourd'hui et les camps de Vichy sous l'occupation (cf CA n° 43).
Aujourd'hui c'est au tour du président du GASPROM-ASTI de Nantes d'être convoqué par la Police de l'air et des frontières, dans le cadre d'une enquête préliminaire, où le GASPROM serait accusé «d'aide au séjour irrégulier» et «d'établissement de certificats inexacts». Cette convocation fait suite à une campagne de presse orchestrée par la Préfecture qui accusait le GASPROM d'être responsable d'une affluence massive de réfugiés roumains dans la région.
Il faut savoir que les fameuses lois Pasqua de décembre 1994 permettent dorénavant la poursuite des personnes morales (associations...) ou physiques qui «aurait, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation et le séjour irrégulier d'un étranger en France». Lesdites personnes encourant une peine d'emprisonnement de 5 ans et une amende de 200 000 F.
Ainsi, toute association de solidarité avec les immigrés, dont la base du travail militant est de faciliter le séjour de personnes en situation irrégulière ou précaire en les aidant dans l'obtention de titres de séjour, est-elle susceptible d'être condamnée au titre de cette loi.
C'est cette menace qui pèse aujourd'hui sur le GASPROM, et au-delà, sur tout le mouvement de solidarité avec les immigrés : chaque association risque en effet la dissolution pure et simple...
Devant cette menace, le GASPROM assume haut et fort son travail de solidarité avec les personnes en situation irrégulière, dans le but de régulariser leur situation, ainsi que de leur fournir une adresse postale qui permettra leur correspondance avec les diverses administrations.
Contre ces attaques de l'Etat visant le mouvement de solidarité avec les immigrés, et devant les tentatives de criminalisation de plus en plus nombreuses des militant-es, il est important de réagir et de fournir une réponse collective par une vaste campagne de solidarité.

OCL Nantes

Pour tous contacts :
Gasprom, 24 rue Fouré 44000 Nantes. Tél. 40 47 00 22, où vous pouvez vous procurer un dossier sur cette affaire.

* Association de solidarité ávec les travailleurs immigrés.

L'humanitaire caritatif de gauche, Ambulance du libéralisme

Pour cela, il lui a fallu élaborer une nouvelle variante à l'idéologie de domination, ayant pour but de le légitimer dans ses choix ; partant ainsi du principe qu'une logique de domination ne tire son efficacité qu'avec une acceptation totale de la part des dominés. C'est ainsi qu'à été élaborée, soi-disant d'une manière pragmatique, une nouvelle version du système d'aliénation : l'économisme, ou la loi du marché.

Tout un système de pensée a été bâti autour de ce principe. Tous les décideurs ne jurent que par lui. Tout doit s'articuler autour de la compétition, de la performance, de la rentabilité. La «main invisible du marché» doit pouvoir réguler harmonieusement les rapports entre les individus. L'Évangile de la compétitivité se réduit à quelques idées simples : «nous» sommes engagés dans une guerre sans merci à l'échelle mondiale. L'ennemi est la concurrence. L'objectif : la survie à tout prix... et, bien entendu, l'extermination de l'ennemi.

La survie passe donc par la compétitivité. Hors d'elle, point de salut, à court et à long terme ; pas de croissance, pas de bien être économique et social, pas d'autonomie. D'où l'asservissement à plus fort que soi, avant la disparition totale.

Ce nouveau système d'aliénation inhibe, asservit et dénature toute pensée critique, ceci au nom du réalisme et du pragmatisme. C'est l'avènement de la pensée unique.

Que recouvre-t-elle exactement ? C'est en gros la traduction idéologique de la prétention universelle des intérêts du capitalisme international comme système apparaissant logiquement comme le meilleur et le plus adapté à l'humanité.

Les tenants de ce système essaient de convaincre la grande masse des gens, qu'ils oppriment, que le capitalisme est, et doit être l'État : fonctionnement naturel d'une société harmonieuse, loin des idéologies aventuristes de la «politique». Le système capitaliste se dit apolitique ; l'économie l'emporte sur le politique. L'économie doit être le moteur de l'existence et du développement de l'humanité. Elle ne devra pas s'embarrasser du social, sorte de gangue pathétique, stérile et dérangeante dont la lourdeur serait cause de ralentissement et de régression des taux de profit, donc de la «prospérité», donc des emplois.

Depuis 20 ans que le capitalisme se dit en crise, il a bien fallu qu'il élabore une justification et une argumentation lui permettant de faire avaler la pilule, aux millions d'individus de par le monde, sur la nécessité de souffrir et d'être exploités, toujours plus.

La pensée unique n'a que faire des chômeurs, des laissés-pour-compte, des faibles, rejetés des systèmes, de la précarisation grandissante, des désastres écologiques, des saccages de pans entiers de communautés humaines d'Afrique ou d'ailleurs, livrées aux pillages organisés ou aux guerres inter-éthniques, savamment orchestrées et profitant en fin de compte qu'à quelques-uns, toujours les mêmes, les possédants, quelque soit leur nationalité.

Non, la pensée unique, ce moderne dogmatisme, ne s'embarrasse pas de tout cela. Elle le laisse à l'humanitaire — national ou international — qui, pareil, même chose, ne fait pas de politique. La pensée unique économique est capable de développer un discours, des principes : le marché, la concurrence, la compétitivité, le libre échange, la mondialisation, la déréglementation etc.

La pensée unique humanitaire et caritative procède de la même manière. On parlera de S.D.F., d'exclus, de libéralisme, de régulation, de citoyenneté, de globalisation de l'économie etc. On peut dater l'émergence du phénomène caritatif en France avec l'apparition sur la scène médiatique de la grande pauvreté, au cours de l'hiver 84-85, avec l'arrivée des "Restos du Cœur" de Coluche, qui, comme le disait la chanson relayée par toutes les télés : «on te parlera pas du grand soir, mais on te donnera à bouffer.» Pourquoi certains en étaient arrivés à venir mendier un repas, on ne veut surtout pas le savoir. Cela avait déjà des relents de charité chrétienne qui ne voulait pas dire son nom, mais comme c'était fait par des gens qui n'étaient pas de droite, cela passait pour de la solidarité. La pensée caritative humanitaire se structurait au fur-et-à-mesure que l'action du même nom s'amplifiait face à une montée grandissante de la misère, et surtout face à une démission et une impuissance avérée de l'Etat providence. En effet, les dispositifs traditionnels de protection sociale et d'aide publique ne pouvaient plus faire face à une demande exponentielle résultant d'un nombre croissant de population de laissés-pour-compte, en voie de paupérisation accélérée.

Pour tenter de regagner une crédibilité, perdue par trop de trahisons, la gauche de la gauche s'est emparée de toutes ces pratiques humanitaro caritatives. Les débris de la gauche-caviar commencèrent à investir dans tout ce qui tourne autour des Restos du Cœur, où l'analyse critique céda le pas à l'émotionnel le plus larmoyant. Finalement tout le monde s'y retrouvait :

• d'un côté la petite gauche qui vivotait entre ses renoncements et ses

compromis, au nom du réalisme, pu s'imaginer qu'elle allait retrouver là une virginité, une espèce de légitimité qui allait faire oublier son immense responsabilité dans ce désastre social que peut être la pauvreté massive et l'exclusion,

• de l'autre, l'Etat, après s'être assuré que la pratique caritative n'avait rien de subversif, appuya et favorisa le mouvement, en mettant au service de cette noble cause tout son arsenal médiatique, à coups de reportages chocs sur les "Sans Abris" crevant de froid le soir de Noël. L'Etat avait tout à gagner dans cette opération. La question sociale de la pauvreté était évitée. Aucun débat de fond sur les causes et la nature du système ayant amené à cette situation ; au mieux un discours creux, du style Abbé Pierre, culpabilisant ceux qui avaient un toit, ceux qui avaient un travail et qui ne voulaient pas le partager.

L'Etat pouvait se désengager en douceur, passant ainsi le relais aux lobbys caritatifs, qui pu récupérer un maximum de fric par le biais d'opérations à grand spectacle.

La charité était devenue une valeur quasi obligatoire. Celui qui refusait de donner passait pour un monstre d'égoïsme. Les grandes entreprises l'ont très bien compris, en développant un mécénat caritatif permettant de redorer une image bien mise à mal par ces licenciements provoquant à terme cette pauvreté.

Nous étions, et nous sommes encore dans un humanisme apolitique, fait de consensus et de bonne conscience, où les réponses apportées ne seront jamais les bonnes tant que ne sera pas remis en cause le principe d'inéluctabilité du système générant cette pauvreté.

Pour asseoir leurs pratiques et les faire accepter par le corps social tout entier, le lobby caritatif a dû mettre en place un certain type de discours et de concepts. La pensée unique caritative était née.

PETIT LEXIQUE

Société duale : en voilà un concept qu'il est beau ! Expression voisine : société à deux vitesses. Très employée à la fin des années 80 par nombre de sociologues, bureaucrates syndicalistes, travailleurs sociaux, et même, ministres.

Approche simpliste et réductrice, vidée de tout contenu dialectique, donnant la vision d'une société inégalitaire certes, mais préférant ignorer la nature du système générant cette inégalité. Ce concept propose une lecture de la société se divisant en deux : ceux qui vivaient bien, et les autres, qui vivaient mal. Cela renvoie à une logique de normalité ; l'idéologie dominante imposant un modèle d'intégration basé, comme il est dit plus haut, sur des valeurs de réussite. Ceux qui n'ont pas réussi sont les perdants ; les pas-de-chance, les incapables. Jamais il ne sera sous-entendu dans ce concept que toutes ces populations de laissés-pour-compte ne sont que la résultante d'une exacerbation de la lutte de classe. Parmi ceux que l'on considèrecommen vivant bien, on ne fait pas la différence entre exploiteurs et exploités. Aucune référence d'appartenance de classe n'est faite. On ne distingue pas le petit fonctionnaire garanti dans son emploi, vivant à crédit, ayant peu de chance de glisser dans l'exclusion, et le PDG d'une grande entreprise ; ils sont tous deux considérés comme «inclus» en opposition aux exclus dont on nous rebat les oreilles depuis près de 20 ans.

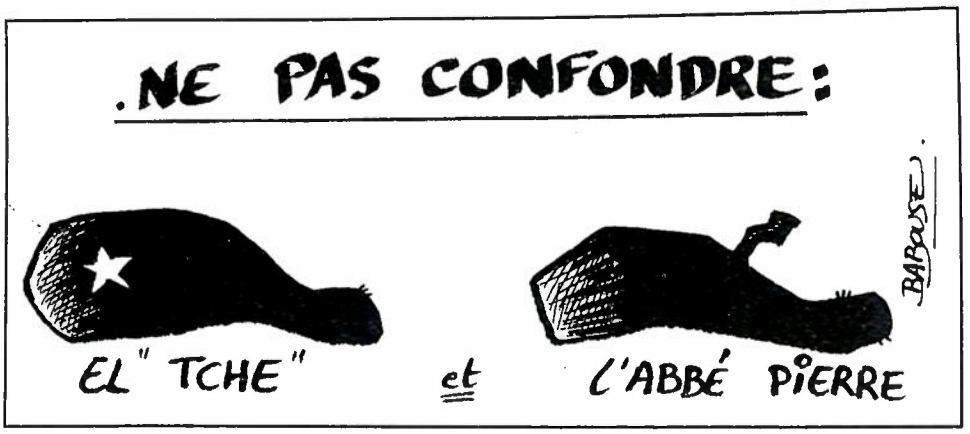

L'exclusion : Terme repris pour qualifier la situation croissante de nombre de gens. Selon la définition strictosensus du dictionnaire, exclure consiste à renvoyer, à retrancher quelqu'un d'un lieu institué, d'une entreprise, d'une école, d'un parti, d'un syndicat. C'est être en dehors de. Le nouveau vocabulaire politique du lobby caritatif sousentend une exclusion du monde du travail, donc de la Société, puisque n'ayant plus de travail ; on perd très vite le reste : sa santé, son logement. (voir CA n° 44)

Cette vision est comme la précédente, simpliste et réductrice. Il serait peut-être plus judicieux de parler de déqualification sociale. Les victimes de l'exclusion sont peut-être des exclus du monde du travail, mais ils existent toujours en tant qu'individus, et en tant que consommateurs. Ils ont simplement été déplacés vers le bas sur l'échelle de la hiérarchie sociale. Ils sont toujours dans la société, même si leur place est loin d'être enviable. Bien entendu, comme pour le concept précédent, toute responsabilité est escamotée ; on dira sur un ton fataliste que c'est la faute à la Société. On évitera d'aborder les véritables raisons de cette déqualification sociale. On taira pudiquement les raisons qui ont amené l'entreprise au licenciement, on ne parlera pas des huissiers, grands défendeurs de la propriété privée, piliers de la démocratie bourgeoise, qui auront procédé à l'expulsion d'un logement pas fini de payer. Toutes ces raisons amèneraient à parler politique, à quitter la neutralité bienveillante et charitable, et de ça, le lobby caritatif ne veut pas. Celui-ci, soyons honnêtes, peut néanmoins arriver à se radicaliser dans son discours, ne serait-ce que pour faire face, diriger, intégrer et en fin de compte dénaturer des pratiques se voulant subversives. L'exemple le plus flagrant a été tout ce qui concerne les luttes liées au logement des sans-abris. (voir CA n° 47).

Le lobby humanitaro caritatif s'est situé non plus cette fois sur un registre de neutralité politique mâtiné de charité, mais clairement dans une logique revendicative.

C'est ainsi qu'est apparue la notion de droit : droit au logement, avec le DAL, droit au travail avec AC !, droit à la santé avec Médecin du Monde... etc.

Le concept de revendication d'un droit renvoie à une logique de statut, de locataire, de travailleur, de malade ; comme si l'individu n'était que la somme de différents statuts et en l'occurrence, qu'il conviendrait d'améliorer par la revendication.

Le croisement et la complémentarité de deux idéologies apparaît au grand jour : d'une part, l'idéologie judéo-chrétienne, avec son mode opératoire, la charité, d'autre part, l'idéologie sociale-démocrate, donc réformiste, avec son arme de prédilection, la revendication.

L'alliance de ces deux idéologies s'inscrit dans une logique de réparation

de quelque chose qui fonctionne mal, la société capitaliste, mais que l'on ne remet pas en cause sur le fond. (Pensée unique économique).

Il apparaît nécessaire de modifier certaines choses dans cette société, les aspects les plus flagrants, les plus dérangeants, qui heurtent la bonne conscience collective, et d'intervenir sur les dysfonctionnements les plus criants dans un esprit de réforme ; le tout pour une société plus juste et plus consensuelle. Pour cela, il faut revendiquer des droits, en conquérir de nouveaux. Cette philosophie est une vieille tradition française, issue de la révolution bourgeoise de 1789, dont les principes de base sont toujours les mêmes : la propriété privée, la domination d'une classe par une autre, la démocratie représentative ; le tout dans le cadre du respect de l'ordre établi. Celui-ci a bien concédé le droit de contester, de manifester, de revendiquer, mais dans un cadre précis, ne remettant pas en cause cet ordre établi.

CONCLUSION

Nous n'avons rien à voir avec les débris d'une gauche qui cherche désespérément à se recomposer à coup de revendications, qui évite de remettre en cause les fondements mêmes de ce système. Le discours qu'elle utilise — vidé de contenu de classe : donc subversif — ne doit pas nous leurrer sur les intentions et les tentatives de récupération qu'elle ne manquera pas de faire. Ce discours pourra parfois être séduisant, novateur, à la limite crédible, parce que généreux. C'est au moment où il se confrontera à la pratique et à la réalité d'une lutte que les masques tomberont. Ce verbiage n'apparaîtra que pour ce qu'il est : le pendant humanitaro caritatif de la pensée unique économique. Ces deux discours ont au moins un point commun, ils chercheront, chacun à leur manière, à nous faire admettre la justesse et la légitimité d'un ordre socia,l politique, économique que, jamais, nous ne cesserons de combattre.

Patrick - Caen
Avril 1995

Flics, militaires, vigiles... au service des citoyens

La police britannique dispose aujourd'hui dun fichier informatisé où sont stockés 135 000 empreintes génétiques de personnes condamnées ou suspectées de m eurtres, d'agressions sexuelles ou de vols avec violences. La Grande-Bretagne est ainsi le 2e pays, après les Etats-Unis, à se doter d'un fichier criminel d'empreintes génétiques. Dans ce pays, où, culturellement, comme dans tous les pays de tradition anglo-saxonne, on ne répugne guère aux contraintes qui renforcent l'ordre public, des associations de défense des libertés civiques mettent en garde contre la généralisation des fichages dans un pays déjà placé sous l'œil permanent d'un million de caméras de surveillance et mettent en cause "les pouvoirs exorbitants de la police".

En France, pas encore de fichier informatisé (mais ça viendra...), bien que les empreintes génétiques deviennent pratiques de plus en plus courantes. 400 empreintes en 1994 réalisées par le laboratoire de génétique moléculaire du centre hospitalier de Nantes, à la demande exclusive des autorités judiciaires. D'autres laboratoires en établissent : les laboratoires interrégionaux de la police scientifique (Lille, Lyon, Paris, Marseille, Toulouse) et ceux de la société strasbourgeoise Codgène.
Certaines prétentions de nature policière (fichage de citoyens ordinaires, d'opposants politiques...) ou de nature eugénique telles qu'employeurs ou assureurs cherchant matière à sélectionner les salariés ou les assurés en fonctions de leurs prédispositions à présenter tel ou tel caractère, ou tel ou tel cas de maladie, sont les risques majeurs de l'existence de tels fichiers.

• **22 mars 95 : Oise**
Une section syndicale (CGT) du magasin Carrefour de Venette porte plainte contre 2 vigiles pour séquestration, tentative d'extorsion de fonds et dénonciation calomnieuse, après qu'une caissière du "temple de consommation" eut été retenue plusieurs heures dans un bureau, faussement accusée de vol par les 2 vigiles et un cadre. Ils la soupçonnaient d'avoir ponctionné sa caisse qui, recomptée, était pourtant exacte au centime près. Durant sa séquestration, les 3 hommes exigeaient qu'elle signe des aveux, une reconnaissance de dettes et une lettre de démission.

• **26 mars 95 : Paris**
Un jeune Martiniquais contrôlé dans le métro (gare du Nord) par des agents de la RATP, se voit injurié de propos racistes. Le jeune homme excédé "tarte" le contrôleur raciste et subit un tabassage en bonne et due forme avant d'être emmené au commissariat de la gare. Passant une radiographie le lendemain, celle-ci révèlera plusieurs fractures, au temporal et à la machoire. Pour comble, il retrouvera dans son portefeuille un PV pour "franchissement illégal de la ligne de contrôle". Quant au rapport des zorros de la RATP, il est édifiant. Le jeune homme serait tombé sur la ligne de péage et se serait brisé la machoire. Et pour couronner le tout, un des contrôleurs a porté plainte après s'être vu octroyé 3 jours d'arrêt maladie.

• **10 avril 95 : Aude**
Lors d'un contrôle douanier à la frontière franco-espagnole, une jeune femme brandit un révolver et tire, sans les atteindre, sur les douaniers. Une course poursuite de 4 heures ponctuée de plusieur fusillades, se soldera par la mort de celle-ci à Narbonne.

• **13 avril 95 : Loire atlantique**
Un jeune homme de 24 ans, recherché pour hold-up, est arrêté à Nantes, dans l'appartement de son amie. Pendant la perquisition, le jeune homme, les mains menottées dans le dos et surveillé par un gardien de la paix, cherche à fuir en bousculant le flic d'un coup d'épaule et se jette contre la baie vitrée. Il se retrouvera écrasé 9 étages plus bas. Fuite suicidaire d'un jeune homme préférant, sans doute, une fin tragique qu'un nouveau séjour en taule qu'il n'aurait pas supporté... ?

• **13 avril 95 : Yvelines**
Le tribunal correctionnel de Versailles a condamné 4 policiers du commissariat d'Elencourt (ainsi que 2 surveillants de la prison de la Santé) à 5000 F d'amende pour cumul d'emploi. Les 6 fonctionnaires arrondissaient leurs fins de mois en travaillant au noir pour une agence de gardiennage à Coignières. Flics le jour, vigiles le soir... Les flics sont mal payés ? Qu'ils se mettent en grève... totale et illimitée !

• **14 avril 95 :Paris**
Huit policiers du centre de rétention administrative du dépôt de la Préfecture de Paris ont été suspendus de leurs fonctions dont un qui a été écroué pour "violences illégitimes" envers un étranger qui faisait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière, lors de son transfert en cellule. "Violences illégitimes" ? Cela supposerait-il qu'il existe une "violence légitime" pour les flics ?

Expulsion d'un foyer africain

Le foyer ADEF Léon Gaumont, porte de Montreuil, a été expulsé en 1980. On avait naturellement promis leur relogement et les 330 Africains ont été relogés provisoirement, pour 18 mois maximum, dans des algecos dans le quartier «Nouvelle France».

Il y a trois ans, la Mairie s'est réveillée et s'est décidée à envisager leur relogement. Il faut imaginer la tête d'algecos surpeuplés au bout de 15 ans: les résidents ont dû mettre des planches pour passer sur les trous (ce sont des algecos à étage), les fils électriques sont à nu, ce n'est plus la peine de parler d'étanchéité... Des discussions ont été entamées avec des représentants des résidents dont on peut imaginer la méfiance. La municipalité espèrait profiter de financements de l'Etat et faire jouer la solidarité intercommunale. L'idée, pas forcément mauvaise a priori, était de les reloger par petites unités à Paris ou en proche banlieue près du métro, dans le cadre de la lutte contre les ghettos et l'exclusion. Et c'est pourtant déjà là que le bât blesse: les résidents refusent d'être séparés, ils veulent conserver les structures de solidarité communautaires qu'ils ont développées dans leurs conditions précaires de logement.

- Première mesure typiquement technocratique : la gestion de la question a été sous-traitée à une S.C.I. dont la Mairie est actionnaire, la S.C.I. Résho: le «ho» est là pour «hôtelier». Lorsqu'il est question de relogement d'Africains, on n'envisage pas un statut de locataire, un logement social normal, mais on pense hôtellerie-foyer, structure où les gens sont pris en charge et où ce ne sont justement pas des locataires mais des résidents, donc pas avec les mêmes droits.

- Deuxième mesure intéressante : la concertation. En effet, la municipalité se prévaut de ce que les choses ont été décidées en concertation avec les résidents. Mais il est difficile de savoir qui est représentatif dans un foyer. On choisit d'abord des interlocuteurs qui sont alphabétisés en français et qui se posent eux-mêmes comme tels. Ils ont été récusés par les résidents et la Mairie aurait ensuite discuté avec des résidents élus. Plus l'échéance approchait plus les résidents étaient méfiants, mais pas ceux avec qui la Mairie discutait. Commençait à apparaître, mais elle n'a pas été posée «officiellement» de premier abord, une revendication simple : les résidents voulaient être relogés tous ensemble, disposer d'une cuisine collective, d'une salle de réunion et d'une salle de prières. Ils estiment en effet que c'est la seule façon de conserver leur solidarité communautaire: prise en charge de ceux qui n'ont plus de travail, pas d'allocation, de ceux qui sont en précarité pour des raisons diverses, etc. Les chefs de communauté traditionnels auraient un rôle important dans ce choix.

120 Africains ont été expulsés mercredi 22 mars, paraît-il pour être relogés. Cette affaire est relativement exemplaire de la gestion technocratique de gauche de l'immigration. En outre, ce qui se profile derrière, c'est la «résorption» (c'est leur propre terme) des foyers africains sur Montreuil.

- Troisième élément : bien sûr, la solidarité intercommunale n'a pas joué. Les communes refusaient d'accueillir les Africains sur leur territoire. Pour pouvoir mettre en œuvre son projet, la Mairie de Montreuil a donc dû ruser et acheter ce pourquoi il y a le moins d'obstacles et la législation ne demande pas d'autorisation particulière: elle a acheté des hôtels meublés, d'où d'ailleurs la S.C.I. Résho. Le raisonnement s'est fait en fonction de la situation du foncier et de la politique des communes, et en référence aux besoins des résidents.

«LE MENSONGE, C'EST LA VÉRITÉ»

En fait, c'est la Préfecture qui a accéléré le mouvement en prenant un décret d'insalubrité début janvier. La Mairie avait prévu un relogement en trois tranches, dont la première pour 120 personnes. C'est cette tranche là qui était censée être prête, et ce sont ces 120 résidents qui ont été expulsés. L'expulsion s'est faite comme toutes les expulsions, au petit matin, avec les CRS, les gens repoussés et les affaires mises au garde-meubles. Sa seule originalité a été que pour une fois les medias en ont parlé et s'en sont même scandalisés. Autre originalité, elle ne s'est pas accompagnée de contrôles d'identité.

C'est la Mairie qui a a décidé de faire de cette affaire une affaire médiatique. Le matin même de l'expulsion, il y avait dans ***chaque*** boîte aux lettres de Montreuil un 4 pages de la Mairie expliquant qu'elle avait enfin réussi à reloger 120 Africains, faisant son propre historique, vantant la concertation, montrant des photos des logements prévus, et expliquant que seuls quelques irréductibles, délinquants voire dealers, s'opposaient à ce magnifique projet de lutte pour l'intégration et contre l'exclusion.

LES REVENDICATIONS

Bien sûr, il s'est avéré que les 120 logements prévus n'étaient pas prêts, mais surtout les résidents ont manifesté leur refus, commencé à fonctionner en assemblées générales et envoyer de véritables délégués révocables, et à voir les logements. Leurs conditions de logement se sont brutalement dégradées: les algecos des 120 Africains ayant été rasés, en guise de relogement, ils s'entassent dans les 2/3 des algecos restant déjà surpeuplés. A ce stade, c'est l'accident grave qui est risqué quotidiennement. Ils ont donc dû accepter de discuter et ont visité les logements.

Ils ne pouvaient plus être bloqués sur le refus d'être dispersés en petites unités, et leurs revendications ont alors évolué pour porter sur les conditions de logement qui leur sont proposées. Et le heurt entre prétentions technocratiques et besoins de vie est violent.

- Le prix est de 1.600F par lit alors que dans certains foyers il y en a 2 pour une chambre de 8m² (ça fait seulement un loyer de 12.000F pour 30 m²). C'est ce paradoxe toujours d'actualité: ceux qui ont le moins les moyens, ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à un logement privé ou social, payent généralement beaucoup plus cher du m² que les autres (cf. les loyers dans les foyers).

- Ce prix est justifié par un certain nombre de prestations. Dans un des endroits, le petit-déjeuner est censé être apporté ! Ceci est très révélateur de la façon dont les Africains sont considérés... Dans d'autres endroits, la sécurité des résidents est bien assurée : gardiens, cartes magnétiques, voire chiens... On imagine comme ça les rassure...

- Bien sûr, aucun lieu collectif, ce qui est baptisé cuisine communautaire a deux feux, il n'est pas question de salles de prière ni de se réunir ailleurs que dans l'entrée...

Et pour la fin, le comble : parmi les hôtels meublés rachetés par la mairie, il y en a un dans le XIXe, rue de l'Argonne, qui est toujours occupé par des familles... africaines. La mairie a coupé l'eau et l'électricité au début de l'hiver, ce qui fait qu'il ne reste plus que 4 ou 5 familles, majoritairement des femmes seules mères de familles nombreuses. Ces familles vivent sans eau, sous la menace constante de vigiles et de chiens (des enfants ont été mordus). Une partie est rénovée et prête pour les résidents. Mais les tranches suivantes de relogement sont bloquées à cause de cette question. Bien sûr, les résidents ont expliqué qu'il n'était pas question que ces familles soient expulsées pour leur relogement. Et une revendication s'est ajoutée : à la mairie de prendre en charge le relogement de ces familles (les mairies du XIXe et de Montreuil se renvoient naturellement la balle). Ceci fait que la coordination du XIXe (occupants de la rue de l'Argonne, CNL, MRAP, Bail et clefs, AC, PS!, FSU, LCR) a contacté les associations de Montreuil et soutient ces familles contre la mairie de Montreuil.

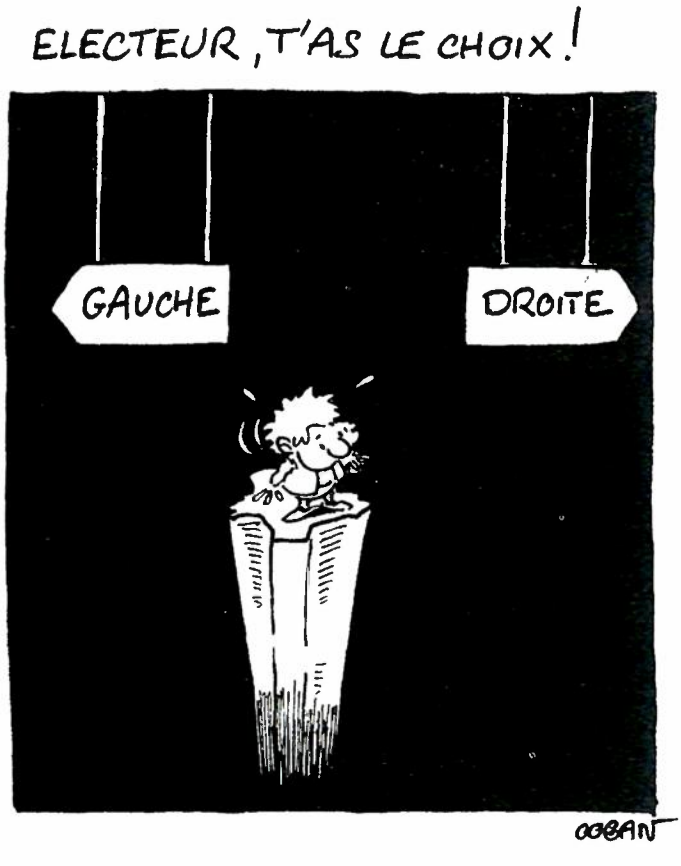

LES RÉACTIONS

En ces périodes de négociations préélectorales, elles sont embarrassées. En outre, la municipalité peut arguer d'un projet de gauche, reloger des immigrés en petites structures dans des centre-villes, et d'une «politique de concertation». Les associations sont donc prises à rebrousse-poil.

Le résultat est curieux. Le D.A.L. ne s'est pas manifesté ni Emmaüs. Peut-être parce que dès le lendemain de l'expulsion, Brard l'a contacté et demandé la réquisition de 22 logements... Les Verts et des associations ont dénoncé les conditions de l'expulsion sans remettre en cause le projet municipal. Trois associations suivent la question de ce foyer depuis plusieurs années et ce sont elles qui se sont opposées à l'expulsion : la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP et S.O.S. Racisme ! Elles sont un peu le nez dans leurs contradictions: révoltées par la gestion municipale notamment médiatique de cette affaire, mais ne voulant pas s'attaquer à l'idée de fond (résorber les ghettos) tout en récusant les aspects les plus scandaleux du projet de la mairie. Elles jouent un rôle de médiateur entre la mairie et les représentants des résidents sans vouloir se faire l'interprète de personne.

Deux questions pèsent lourdement en arrière-plan :

- Les deux tranches de «relogement» suivantes ne sont pas prêtes or la Préfecture menaçait d'une expulsion en avril, toujours pour raison d'insalubrité, raison d'ailleurs ni contestée ni contestable. Ces trois associations ont déjà annoncé qu'elles considéreraient cette décision comme un «casus belli».

- Il y a d'autres foyers africains à Montreuil et notamment le foyer Bara, de plus de 1.000 résidents et qui a joué un rôle important dans les luttes des foyers. Tout le monde sait que derrière Nouvelle-France, c'est la question de l'avenir des résidents de Bara qui se joue.

Sylvie - Paris

SQUATTER OU NE PAS SQUATTER...

L'idée avait été évoquée depuis longtemps au collectif "Précaires et solidaires" (collectif dont il a été de nombreuses fois question dans Courant Alternatif). Déjà pendant le mouvement anti-CIP du printemps 94, l'occupation symbolique d'une ANPE inutilisée (rebaptisée pour l'occasion Agence Nantaise Contre les Exclusions), le temps d'une journée pour des débats, nous était apparue comme trés intéressante, même si la prolongation de l'occupation posait d'autres problèmes non-négligeables.

Depuis trois mois un squatt "politique" existe près du centre de Nantes, sans tambour ni trompette et en marge de la médiatisation du DAL, de AC et autres Emmaüs.

AFFIRMER PAR LES ACTES

Au cours de l'hiver dernier les difficultés financières et de logement de certains camarades ont relancé les démarches. D'autant que les luttes sur le logement à Paris, Etampes, Tours, Amiens, Toulouse..., largement médiatisées créaient une situation propice en pleine période électorale(présidentielles, municipales). Puisque même Chirac se sentait obligé de parler de réquisition de logements sociaux, l'occasion devait être tentée. Au niveau du bâtiment, le choix était relativement ouvert, Nantes étant parmi les villes européennes avec les plus grandes surfaces de friches industrielles dans son périmètre: anciennes usines, chantiers navals et entrepots portuaires désaffectés. De plus, il était intéressant d'opter pour un bâtiment appartenant à la mairie, vu que le maire PS condamne régulièrement l'égoïsme néo-libéral de la droite.. Génant pour un maire se voulant à gôche de se retrouver avec une expulsion tournant mal, d'autant que la mairie tolère à cinquante mêtres du lieu finalement occupé un "squatt" d'artistes installés à l'occasion du dernier festival municipal des Allumées.

Situé dans un pâté de maisons en bordure du Palais des Congrés flambant neuf (avec marbres, vitres fumées, etc), le bâtiment squatté est l'objet d'un droit de rachat prioritaire par la mairie qui compte le raser fin 96 pour installer un ensemble de logements et bureaux, comme on peut en voir actuellement dans tous les centre-villes de l'Hexagone, de Lilles à Montpellier. L'occupation fut réalisée au cours d'un week-end de trois jours organisé par "Précaires et solidaires"sur le thème de la précarité et du logement. A la fin d'une manifestation organisée par la CGT début février contre la précarité, nous sommes partis en cortège ouvrir le lieu. Le lendemain un concert portes ouvertes affirma l'ouverture au vu et au su de tous.

FONCTIONNEMENT AUTONOME

Il était clair que le lieu une fois ouvert aurait une indépendance de fonctionnement, un collectif d'habitants s'occuperait du fonctionnement interne et des activités éventuelles. Bien sûr "Précaires et solidaires" devait fournir des coups de main pour permettre à la structure de démarrer. Aujourd'hui un certain nombre d'activités s'y déroulent. Le mercredi midi, une cantine sociale et végétarienne offre un repas à une cinquantaine de personnes pour la modique somme de dix francs. Un certain nombre de gens du quartier viennent d'ailleurs à cette occasion. Des cours de breton, d'esperanto et de yosekan (art martial) y sont donnés régulièrement ... quand les formateurs ne sont pas à la pêche. Le lieu sert aussi à des concerts (plutôt hard-core et punk). Mais des personnes non-militantes et extérieures ont également pu utiliser l'espace communautaire du rez-de-chaussée pour organiser des soirées, "sound-system" et autres.

DES LIMITES DU "QUOTIDIENNISME"...

Bien sûr les habitants de ce squatt sont un peu atypiques. Ce ne sont pas des familles nombreuses comme celles que le DAL sélectionne pour faire pleurer les médias avec l'aide de Jacquard et Schwartzenberg. Ce ne sont pas non plus des marginaux, SDF, zonards ou clochards soutenus par des militants politiques, comme il semble que ce fut le cas lors de l'occupation à Tours l'hiver dernier. Le squatt "Le Courtois" (nommé ainsi en référence à la fameuse prise d'otages réalisée en plein tribunal de Nantes par Georges Courtois en 86) regroupe des gens plutôt jeunes, politisés et fauchés qui joignent une nécessité (se loger gratuitement) à un mode de vie collectif (vivre et lutter ensemble !). A partir d'une certaine lassitude de la pratique militante réunions-manifs-tracts et du désir de se donner tout de suite les moyens de vivre autre chose, le squatt semble être un moyen adapté pour multiplier les moments de rencontre et d'échanges avec d'autres personnes sur la ville, avec néanmoins un positionnement clairement anti-capitaliste et anti-autoritaire. Autre différence, les occupant-e-s du Courtois refusent et dénoncent l'assistanat, que ce soit pour eux ou pour les autres. Le fait de s'emparer d'un loge-

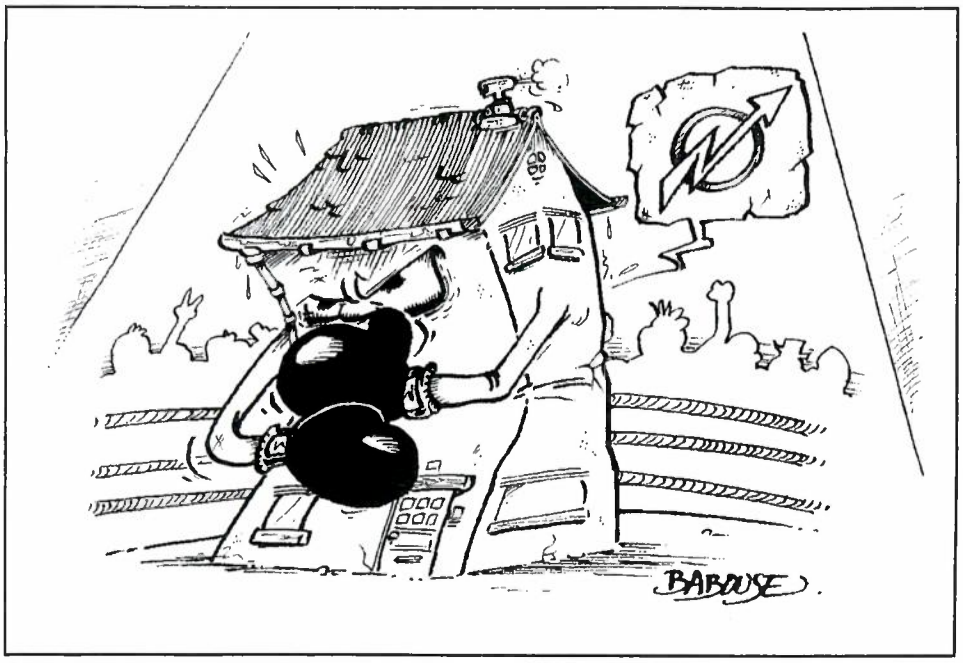

ment et non pas d'attendre après d'hypothétiques allocations souligne cette volonté. Mais aussi le refus de jouer le rôle de foyer d'hébergement et d'accueillir des gens à la dérive (défonce, etc..) pas ou peu politisés en découle aussi. Car le fonctionnement collectif et égalitaire, la confiance entre les habitant-e-s pourrait rapidement s'en trouver modifié ... Par contre en cas de demande, les coups de main et la solidarité pour ouvrir d'autres lieux sont toujours possibles.

EN TANT QUE PRATIQUE POLITIQUE

Si le fait que des gens puissent résister et vivre des choses collectivement dans des conditions qui ne soient pas misérables est toujours positif, on peut néanmoins s'interroger sur quelques points.

D'abord, les premières réunions unitaires qui étaient destinées à constituer le collectif de soutien au comité des habitants étaient largement ouvertes à des collectifs comme AC! (Agir contre le Chômage!) ou des organisations politiques comme la LCR. Or ces groupes ne visent pas du tout à développer la réappppropriation des richesses mais au contraire à recomposer la gauche de la gauche, et à terme à reconstituer un pôle social-démocrate à gauche du PS. Difficile de voir un lien possible avec le Courtois, d'ailleurs eux ne s'y trompèrent pas et cessèrent rapidement leurs visites.Ceci dit, on peut aussi s'interroger sur les alliances possibles actuellement, vue la faiblesse du mouvement social et son absence de radicalité.

Ensuite l'absence de répression en direction du lieu, sauf lors de concerts trop bruyants, amène à la comparaison avec d'autres lieux squattés qui ont peu à peu été intégrés dans une gestion municipale des lieux pour la jeunesse (sans pousser la comparaison jusque là, à Reims la municipalité de droite a ainsi mis en place un lieu musical avec pour directeur un des anciens animateurs de l'espace occupé illégalement auparavant...). Le prêt de l'espace collectif du Courtois à des personnes "branchées" et autres "cultureux" qui n'en ont rien à cirer de la solidarité et de la lutte politique laisse songeur, rapproché au fait de ne pas vouloir héberger des zonards, effectivement moins attrayants! La principale caractéristique politique du lieu est l'illégalité de son occupation, mais quand la mairie ne joue pas la carte de la répression (pour le moment !) si le mouvement d'occupation ne fait pas tâche d'huile (ce qui n'est pas le cas ...), si de nouvelles énergies ne se regroupent pas autour, le squatt risque fort de se vider de son côté novateur et devenir une solution particulière et temporaire de logement pour une poignée de personnes, comme le sont les autres squatts semi-clandestins de Nantes.

Enfin l'affirmation du squatt comme démarche politique reste faible. Ainsi à l'occasion de la manif contre la précarité et l'exclusion du 8 Avril, organisée par AC!, DAL, CGT, CNL, etc. qui regroupait 700 personnes à Nantes (30000 à Paris), aucune intervention collective ne fut tentée. Face au discours légaliste, réformiste des DAL et autres AC! la pratique du squatt non-misérabiliste et déculpabilisé est pourtant plus dynamique !! Refuser d'appeler à l'aide des collectifs avec lesquels on a de profondes divergences est logique, ne pas utiliser les opportunités d'apparition et d'élargissement qu'offrent leurs manifestations(médiatisées à souhait) ressemble fort à un repli sur soi et à une faiblesse politique. D'aillleurs comment ne pas interpréter ainsi l'absence d'intéret des habitants du Courtois envers les tentatives de coordination entre les collectifs de Tours, Paris et Nantes sur la précarité et les luttes sur le logement ?

EN GUISE DE CONCLUSION

Il est certes délicat de tirer un bilan d'une expérience n'ayant que trois mois d'existence. Même si elle est en marge des occupations médiatisées et récupérées, comme celle de la fameuse rue du Dragon à Paris, l'occupation du 10, rue de Bitche à Nantes, a déjà en soi le mérite d'exister, d'affirmer le refus de l'assistanat et de la fatalité même si l'initiative est limitée quand à ses moyens. Néanmoins un bilan des mouvements de squatts serait nécessaire pour voir les perspectives et les limites de ce genre d'action. En effet, où en sont les mouvements de squatteurs allemands, hollandais et même parisiens... des années 80. Les luttes sur le logement peuvent mener à tout, à condition de pouvoir en sortir, du logement !

Gérald, Nantes- le 1/5/95

La ville habitée

La première réunion publique s'est tenue au Bijou (café-concert) en février où était invité un grand nombre d'associations toulousaines pour élargir le collectif... tout le monde était là ! Puis des réunions pratiquement tous les soirs, création de commissions liées aux quatre axes du projet :

1- La place de l'art et de la culture
2- Le milieu associatif
3- Le logement
4- Le lieu de parole

Une vingtaine d'assos toulousaines présentes au début, des A.G. qui n'étaient pas décisionnelles mais seulement consultatives se sont succédées... ensuite les quatre associations de base ont décidé d'élargir le collectif de départ en envisageant de distinguer entre le collectif constitué des associations qui adhèrent au projet initial et versent 500 F, et les autres associations constituant un collectif de soutien. Mais ce n'était pas possible, toutes les associations étaient pour le projet même si elles n'avaient pas de moyens financiers. 40 associations constitueront le collectif, et retour à la case départ avec des A.G. très agitées ; il y avait beaucoup de monde et c'était très difficile de suivre l'évolution au jour le jour à part pour certains professionnels qui prenaient plus facilement la parole et ont pesé plus lourdement sur les prises de décisions. Parmi lesquelles :

- le lieu et la date du squatt restent secret jusqu'au moment de l'occupation,
- le choix de s'adresser aux grands médias, de médiatiser le projet au maximum en invitant des personnalités (Gaillot, Nougaro, Schwarzenberg),
- Hyper organisation et encadrement du projet avant sa réalisation,
- rester dans la légalité et la non-violence quoiqu'il arrive.

Pendant ces deux mois de débats et discussions il faut préciser que nous n'avons pas trop entendu les mal-logés ou SDF car ils étaient représentés par le DAL... et les individus étaient exclus des décisions, après réclamations il a été répondu de déléguer un représentant, c'est-à-dire associez-vous !

Quatre associations toulousaines, Planète en Danger, Ras l'Front, DAL et Lucette Omnibus (voir encart) ont constitué un collectif «La Ville Habitée» autour d'un projet d'occupation d'un lieu à Toulouse pour créer un espace de vie et d'activités culturelles : «...nous croyons nécessaire d'initier à Toulouse une expérience. En occupant un lieu, nous expérimentons l'utopie, où citoyens, artistes, militants seront ensemble pour explorer les possibles. Une ville où chacun aurait sa place et de la place. Un toit pour tous, des ateliers pour artistes, des locaux pour les associations, des lieux publics détachés des intérêts marchands...»

Première action, une soirée de soutien le samedi 11 mars à la Chapelle squattée[1] par Planète en Danger, pour ramasser de l'argent, un millier de personnes sont passées jusqu'à minuit, heure de fin de fête.

Le samedi 18 mars, le jour de l'occupation annoncée par voie de tracts, communiqués de presse, à 10 heures du matin des centaines de personnes commencent à se rassembler place Esquirol, une heure plus tard c'est l'inauguration du lieu, un magnifique bâtiment classé de 10000 m², l'Hôtel des Chevaliers de St Jean (ancienne école de commerce).

La première A.G. après l'occupation a lieu vers 14 heures, le fondateur du DAL fait le point, avec la présence de Schwarzenberg et d'autres personnalités, en fait ce n'était pas une A.G. mais une rencontre entre le public et les responsables qui ont alors donné des consignes diverses dont :

- la distribution des locaux aux assos du collectif sera faite plus tard, sur demande,
- pas question pour les familles mallogées ou SDF d'occuper tout de suite les locaux, il faut attendre lundi où il y aura une permanence du DAL,
- il y a deux familles et quelques individus qui sont choisis à l'avance par le DAL et qui sont déjà installées (17 personnes en tout) dans un espace réservé interdit au public, pour ne pas les déranger,
- interdiction d'usage de la drogue, ne pas fumer de shit pour des raisons de sécurité,
- amener du matériel de nettoyage et des cadenas et verrous,
- installer un S.O. à la porte pour surveiller les flics.

Après une heure de monologue où on a surtout entendu parler d'ordre, de propreté, de responsabilités, de badges pour circuler, de verrous et cadenas, de débordements etc, une personne du public a demandé que les sandwichs soient gratos pour les sans tunes, la réponse est NON ! et la bière à 10 F, l'argent c'est important et la **Ville Habitée** ne pratique pas la charité.

Malgré tout cela les gens commencent à travailler, à nettoyer, à installer l'eau et l'électricité. Une expo improvisée commence à prendre forme, des peintres à barbouiller rejoints par des enfants, des jongleurs, des clowns, la fête démarre, bonne ambiance... jusqu'au moment où l'on apprend qu'on fouille des gens à l'entrée unique du squat, c'est le service d'ordre qui a pris l'initiative apparemment, de fouiller les gens pour éviter l'entrée de bouteilles en verre, de drogues, de gens saouls et de zonards... des chiens, etc. Quand cette information

1. Planète en Danger squatte une chapelle désaffectée, rue Casanova à Toulouse, et a réussi à négocier sa présence dans les lieux avec l'Evêché qui en est propriétaire.

comment à circuler, un groupe a été les voir et discuter avec eux, mais rien à faire on discutera de ce problème à l'A.G.

L'A.G. s'est tenue très tard et a décidé d'arrêter la fête, de fermer le bar, et les portes. Vers 1 heure du matin tout le monde commence à sortir alors qu'une centaine de gens entassés devant la porte essaie d'entrer sans succès... Certains étaient très en colère et demandent d'occuper le lieu à nouveau, d'autres lancent des phrases comme «*squatt privé*», «*squatt pour les bourges*», «*ville verrouillée*». A la fin tout le monde est parti, laissant une soixantaine de personnes à l'intérieur... quand les CRS les ont réveillé au petit matin nous aurions pu être 500... mais avant cela le SO avait interdit l'accès au deuxième étage aux gens qui comptaient dormir sur place.

Vers 6 heures du matin, une centaine de CRS reprend le lieu et évacue les gens sans ménagement et avec contrôle d'identité en prime. La réaction est immédiate et par le bouche à oreille et le téléphone (malgré les mises hors service des cabines proches !!) des centaines de personnes commencent à se regrouper, un mouvement de soutien le matin-même tente de reprendre le lieu ensuite. C'est un rassemblement place du Capitole au centre-ville avec Assemblée Générale, manif et négociation avec le préfet où seul le DAL est accepté et mandaté pour porter les revendications de toutes les associations. Tout va très vite, le lundi une A.G. extraordinaire réunira près de 700 personnes, la critique est sévère et le DAL et Ras l'front quittent les lieux, pendant ce temps le squatt lui est déjà muré. La mobilisation continue sur d'autres bases, plus démocratiques prenant en compte les individus.

Un premier constat, le milieu culturel et artistique de Toulouse n'a pas l'habitude de se mouiller dans des actions politiques et sociales et le milieu «politique et social» a toujours une méfiance à l'égard des artistes et de l'art en général considéré comme un luxe ou pire comme un «plus» qui s'ajoute, pour faire plus convivial.

Planète en Danger, une des rares associations qui a toujours réussi à lier le contenu et la forme de ses actions spectaculaires, a toujours su manipuler les médias, c'est-à-dire faire des actions de dénonciation ou d'information sur des sujets divers comme le nucléaire, la guerre, le chômage, la précarité, la consommation ou récemment les caméras de Pasqua à Toulouse et parvient à faire venir les médias pour relater ses actions aux grand public. L'action ponctuelle et éphémère arrange beaucoup les médias à la recherche du spectaculaire, de l'insolite et de l'originalité mais dans le cas de la **Ville Habitée**, c'est tout à fait l'inverse qui s'est produit. Les médias ont complètement dénaturé le projet, l'ont vidé de son contenu et provoqué au sein du collectif l'émergence de porte-parole mandatés par personne, qui ne portent alors, qu'une partie du projet en l'occurrence les logements sociaux.

La «démocratie autoritaire» préfère murer les locaux vides au lieu de les laisser à la gestion d'associations et d'individus pleins d'énergie, d'idées et d'imagination. En même temps on constate que toutes ces énergies, toute cette imagination et bonne volonté ne suffisent pas à mener une lutte jusqu'au bout. Il s'agit de ne pas reproduire les mêmes schémas de domination, de manipulation et d'exclusion (le discours contre la drogue, la violence ; le risque de débordement, la provocation, etc.) et de ne pas chercher à améliorer le système mais d'être en rupture avec !!

Même si des libertaires étaient présents individuellement, ils n'ont pas pu créer un rapport de force suffisant pour modifier certaines décisions.

Nous savons que la raison essentielle de l'échec de ce projet qui a suscité tant d'enthousiasme c'est la volonté de l'Etat de réprimer toute tentative de prise en charge des citoyens de leurs propres affaires. Les raisons annexes qui sont débattues dans les A.G. et ont déclenchées le départ du DAL et de Ras l'Front ne sont que le reflet des liens tendus d'un milieu associatif toulousain réformateur et à la recherche de dialogue avec la municipalité de Baudis sans jamais s'y opposer radicalement en dehors du champ des marchandages politiciens.

Car c'est du marchandage quand on choisit de réquisitionner un lieu qui appartient au Ministère des Finances et non pas à la mairie ; c'est du marchandage quand on choisit de s'adresser aux grands

médias et de leur amener des vedettes ; c'est du marchandage quand on accepte que le DAL seul, représente le collectif devant le préfet car pour l'autorité et pour les médias il n'y a que le DAL dans ce collectif ; Libération écrira même, lundi 20 mars 95 : «*La police expulse les militants du DAL d'un immeuble toulousain*»

En fin de compte le collectif **Ville Habitée** s'est recomposé après la dénonciation de certaines pratiques de quelques membres du DAL et de Ras l'Front en insistant sur la démocratie de fonctionnement et la transparence des décisions, avec le projet de trouver un autre lieu sur Toulouse et de garder les mêmes objectifs de départ qui se sont dilués au cours de ce mois d'agitation et de réunions.

Pour plus d'information, vous pouvez, en nous écrivant, recevoir un dossier de presse et une K7 sonore sur la **Ville Habitée**, celle-ci a été réalisée par une association du collectif «Les Explorateurs du temps réel».

OCL /collectif Pirate à **CANAL-SUD**,
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse

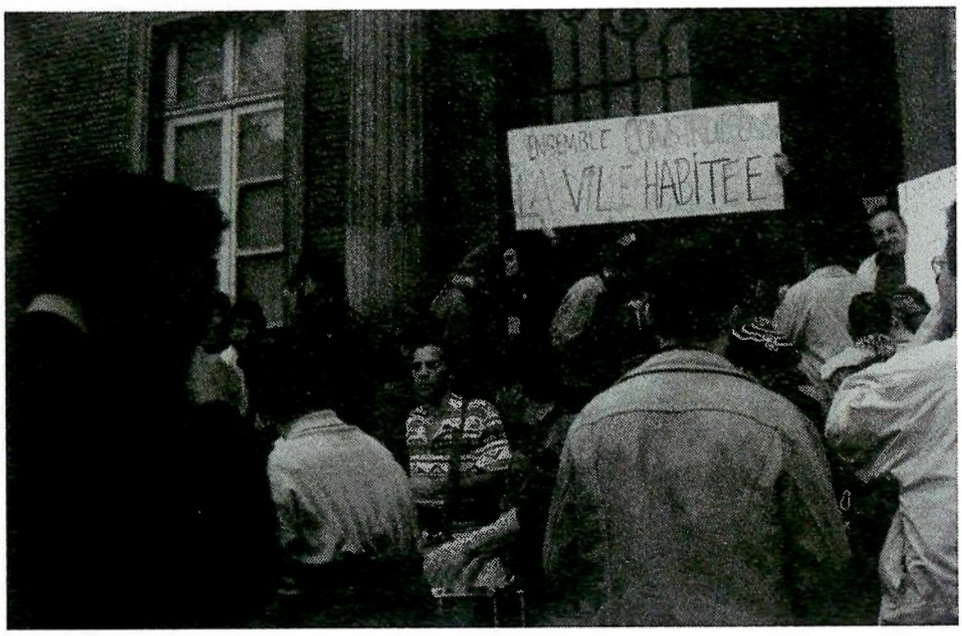

Squatt anonyme

Et pendant ce temps-là, le même jour, quelques individus (5) s'installent sans bruit dans un lieu vide pour y vivre, y installer des ateliers d'artistes et gérer eux-mêmes leur vie dans ce squatt situé à Toulouse mais pas en centre-ville. Ils résisteront plus tard à une attaque de CRS à l'aide de lances à incendie installées sur place. Dans les lieux depuis plus de 48 heures, il n'est plus possible de les expulser par la force publique sans que soient mises en route les démarches juridiques adéquates. Ils y sont bien avec téléphone, eau et électricité et interrogent le fait que la volonté de quelques-uns puisse être parfois plus efficace que la trop encadrée et médiatisée organisation de milliers d'autres.

Présentation des associations dans l'avant-projet de «La Ville Habitée»

Planète en Danger

A l'origine, un événement majeur : les technocrates nous avaient promis qu'il était impossible, pourtant... Tchernobyl. Un collectif se crée, puis une association antinucléaire civil et militaire... «Planète en Danger». Mais la menace dépasse forcément la question du nucléaire, celui-ci est induit par des choix politiques profonds qui nous enferment dans la triste équation : Travailler, Consommer.

Bientôt, l'événement ce sera le chômage, l'exclusion, la précarité, la Bosnie ou tout autre fait de société qui nous confine dans une situation de «mal vivre». La même envie de réagir, de «lutter» pour une «véritable démocratie», de répondre face à l'histoire... Vaste projet vague et motivant, naïf et fédérateur... S'il nous reste l'humour...

Charte du DAL 31

L'association «Droit Au Logement» a pour but de soutenir par tout moyen, information, promotion, toute action ayant pour but de remédier au problème des mal-logés et sans abris, notamment par des propositions visant à améliorer la législation sur le logement.

Ras l'Front

Ras l'Front est une association constituée pour répondre à l'appel des 250 lancé à l'initiative de Gilles Perrault, Anne Tristan, Lucie Aubrac et bien d'autres... Cet appel a été lancé en réaction à la montée inquiétante du Front National et de son idéologie. *Ras l'Front* est donc une association antifasciste. Son but est de lutter, bien sûr, contre le Front National, ceux qui en sont proches et soutiennent ses idées ; mais aussi et surtout, de lutter contre l'extension et la banalisation de ses idées que l'on retrouve dans le discours de, pratiquement, toute la classe politique française.

Lucette Omnibus

Lucette Omnibus est une association loi 1901 réunissant 7 photographes, 7 imagiciens, autour d'un seul et même but : *rendre la photographie contemporaine accessible au plus grand nombre.* Lucette Omnibus dévoile sa photographie **en tous lieux,** qu'ils soient privés, institutionnels ou publics, que ce soit dans des manifestations dédiées à la photographie ou plus largement à la culture (se confrontant ainsi à d'autres pratiques, d'autres arts) mais aussi **sur tous supports** de la projection à l'édition en passant par les murs de la ville et les cimaises des galeries.

«Quand j'ai peur, je crée une image» disait Goethe «Quand je crée une image, rétorque Lucette, je fais une rencontre».

Point de Vue

Cette rubrique apparue pour la première fois dans notre numéro de décembre 93 est ouverte aux individus, aux groupes, aux organisations qui luttent (ou résistent) à un degré ou à un autre, sous une forme ou sur une autre contre la barbarie du capital et des Etats. C'est donc un espace libre, où un ou plusieurs débats peuvent naître sans pour cela tomber dans des polémiques stériles ou même dans le cercle "réponse à la réponse".

Naturellement, les textes publiés n'engagent politiquement que leurs auteurs.

Zapping intelligent

«Plus moutonnier que le mouton, l'électeur nomme le boucher qui le tuera et choisit le bourgeois qui le mangera. Il a fait des révolutions pour conquérir ce droit.»

La souscription à cet aphorisme d'Octave Mirbeau[1] de même que la roborative relecture du "Discours de la servitude volontaire" d'Etienne de La Boétie[2] n'interdisent nullement quelques commentaires à propos du premier tour des présidentielles. Au contraire ! Le scrutin du 23 avril, reflétant l'état de la société française, confirme que celle-ci demeure foncièrement réactionnaire[3], attachée à l'ordre établi, ce qui n'exclut pas que des dirigeants politiques, à l'instar de décideurs des sphères économiques, préconisent de facto la fuite en avant ("le progrès", "la modernité", "la croissance"...), au nom de la logique ultra-libérale du marché.

Me refusant à sérier les détails programmatiques distinguant Lionel Jospin de Jacques Chirac que je considère équidistants (aux antipodes!) de mes aspirations et utopies, j'insisterai en ces lignes sur un aspect particulièrement pernicieux de l'ère m itterrandienne : l'avènement de "la soft-idéologie", déjà dénoncée en 1987 par François-Bernard Huyghe et Pierre Barbès dans un essai au titre éponyme[4]. Objectif primordial du sphinx élyséen ainsi que des gouvernements successifs de 1981 à 1995 : assurer "un consensus apathique sur l'essentiel..., dans la résignation à la force des choses". Les dernières campagnes électorales valident ce percutant constat émis il y a huit ans par les deux auteurs précités : "les temps sont durs, les idées sont molles ; la guerre des looks remplace l'affrontement des projets de société". Le natif de Jarnac et ses affidé(e)s de la "gauche" institutionnelle portent une énorme responsabilité dans la déliquescence du débat politique, imputable également au "journalisme de révérence"[5] qui caractérise notre PAF. Captant les chaînes de télévision publique d'outre-Rhin, je dispose d'éléments de comparaison probants.

Trois exemples :

• l'ARD, le ZDF et le Südwest Drei consacrèrent des éditions spéciales au sommet climatique de Berlin (du 28 mars au 7 avril derniers), énonçant de manière didactique les enjeux de la conférence onusienne, fustigèrent sans ambages le compromis final qui repousse à 1997 l'examen de mesures concrètes destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des médias, autant que les mouvements militants, y entretiennent la conscience de la problématique environnementale ;

• le caustique et intransigeant Klaus Bednarz, présentateur du magazine "Monitor" (ARD, la première chaîne) traita à plusieurs reprises de "menteur" Klaus Kinkel, le ministre des Affaires étrangères, lequel s'évertue à nier, contre l'aveuglante évidence, l'utilisation par les troupes turques contre les combattants du PKK et les populations civiles kurdes d'engins, de munitions fournis par l'Allemagne. Le susnommé n'avait pas ménagé l'establishment, le SPD, parti social-démocrate y compris, qui avait voté le 26 mai 1993 au Bundestag la restriction du droit d'asile ;

• "la gestion du passé" : depuis plusieurs mois, documentaires et discussions autour des crimes nazis, des hommages à des résistants intérieurs au IIIe Reich — une réalité par trop méconnue sous nos latitudes — se succèdent, assortis du rappel qu'environ 130 000 déserteurs de la Wehrmacht et objecteurs de conscience, victimes de la "justice" hitlérienne, attendent toujours leur réhabilitation...

Pédagogie et critique (du grec "krinien" : juger) au bout de la télécommande : du zapping intelligent !

L'antigermanisme primaire, qui se niche jusque dans les colonnes de "Charlie-Hebdo", non seulement me révulse, mais de surcroît témoigne d'une crasse ignorance.

Le tout-nucléaire et l'attentat, le 10 juillet 1985 en baie d'Auckland, contre le "Rainbow Warrior" de "Greenpeace". L'apparition de la nouvelle pauvreté et le développement de la précarité. L'accroissement dramatique des inégalités au détriment du partage des revenus, du travail et de la richesse nationale. Le triomphe de la spéculation et un aménagement du territoire totalement anti-écologique. L'analphabétisme, l'illetrisme et "les nouvelles technologies"...

Le règne de François Mitterrand initié avec slogant rimbaldien s'achève dans des remugles de pétainisme. Ni vous, ni moi n'avions attendu le pavé de Péan pour connaître le background philosophique de "Mazarin"...

"La préférence nationale", variante honteusement dévoyée de la solidarité, ne prospère-t-elle pas aussi parce que cette dernière n'est plus généralement perçue comme un principe universel[6], censé sous-tendre des relations plus harmonieuses, plus

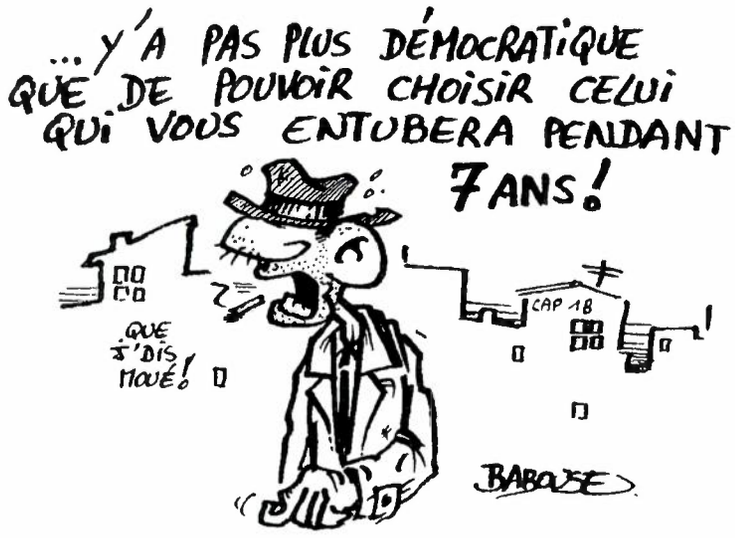

justes entre l'ensemble des peuples de la planète, ainsi qu'entre les habitant(e)s d'un pays ? Que Le Pen engrange majoritairement des suffrages des "catégories défavorisées" et de "la classe ouvrière" démontre que la notion de "l'être ensemble" se détermine selon des critères ségrégationnistes de repli sur le "pré carré" ! De certaines enquêtes et interviews (la situation alsacienne offre un échantillonnage suffisamment significatif !), il ressort que des déficits culturels chroniques (en termes de connaissances, compréhension, d'ouverture d'esprit...) expliquent (mais qui, à part votre serviteur, ose le formuler crument ?) presque autant l'audience du Front National que la crainte d'une invasion par le Sud et les réflexes sécuritaires basiques. Comment expliquer autrement que des citoyen(ne)s se laissent abuser par des phrases-chocs simplistes et par des chiffres complètement fallacieux, que personne n'a cru utile de rectifier, sur l'immigration, la délinquance, l'endettement étatique (cf. la profession de foi du "menhir" !) ?

Le cinéaste Bertrand Tavernier a certes raison de tempêter contre "la dérision ambiante, le culte de l'image, la dictature de l'argent, valeur suprême..."[7]. Le réalisateur de "L'appât" (cf. encadré) dresse un bilan noir de la période socialiste : "Les années Mitterrand ont été terrifiantes... La religion, la morale, la famille ont disparu...", affirme-t-il dans Le Figaro (du 7 mars 1995), l'organe officiel de la droite "républicaine", qui y trouvé du bon grain à moudre, alors que dans l'hebdomadaire "La Vie" du 9 mars, il ajoute : "c'est encore pire sous la droite".

Lorsque le chef d'Etat justifie les pharaoniques émoluments à six chiffres versés à certaines stars des médias, selon l'adage «à chacun selon ses mérites» (!!!), s'étonnera-t-on de la séduction qu'exercent le fric facile, les signes extérieurs de fortune, auprès de celles et de ceux qui ont pour idoles les Ockrent, PPDA, Dechavanne, Tapie (le seul milliardaire, ami du Prince, non encore suicidé !), Ginola... ?

Après l'assassinat par Florence Rey et Audry Maupin de trois policiers et d'un taximan en date du 4 octobre 1994 à Paris, des journaux et des magazines, prétextant la découverte dans le squatt des deux "anarchistes" à Nanterre d'un quatre pages sur "Natural born killers" d'Oliver Stone, émirent l'hypothèse qu'ils voulussent imiter Mickey et Mallory Knox. De très rares ajoutèrent que sur une table traînait le questionnaire balladurien à la jeunesse. Le psychanaliste Gérard Miller de s'interroger dans "Télérama" du 26 octobre 1994: «N'était-ce pas aussi l'hypocrisie souriante des gouvernements qui conduisit à ces sauvages tueries ?» Ma plume et ma rage me tiennent chaudement compagnie...

René Hamm

---

1. "La grève des électeurs" en 1888. Opuscule édité chez Ludd.
2. Ecrit en 1548.
3. Que je préfère à "conservateur". Quoiqu'en rupture avec le système, on peut parfaitement désirer la préservation de sites, de modes de fonctionnement, de valeurs... menacés par un développement... insoutenable !
4. Robert Laffont.
5. Article de Serge Halimi dans "Le Monde Diplomatique" de février 1995.
6. Bien que Dominique Voynet ait inscrit la dimension sociale au cœur d'un projet écologique relativement cohérent, elle n'a pas suscité l'engouement escompté. En maniant sans précautions oratoires des concepts comme "le camp progressiste", 'le renouvellement de la pensée de gauche", en sollicitant quelques garanties minimales (l'arrêt de Superphénix, de toutes manières en panne !...), auprès du candidat socialiste (comment exonérer l'ex-ministre de l'Education Nationale de la trahison des promesses contenues dans "les 110 propositions" ?), elle a singulièrement désamorcé le contenu révolutionnaire de l'anti-productivisme !...
7. "La Vie" du 9 mars 1995.

L'appât

Film adapté du reality-roman de Morgan Sportès paru en 1990 au Seuil sur un fait divers qui défraya la chronique dans les années 80 : les 7 et 17 décembre 1984, Laurent Hattab et Jean-Rémy Sarraud assassinèrent à Paris, pour les dévaliser, deux personnes "appâtées" par Valérie Subra. Tous trois furent condamnés le 14 janvier 1988 à la réclusion à perpétuité, le duo masculin avec dix-huit ans de peine incompréssible, la fille avec seize. Bertrand Tavernier situa son intrigue fin 1993. Eric n'a qu'un rêve : monter une chaîne de prêt-à-porter en Floride («on fait fabriquer les jeans en Asie, on peut licencier sans se gêner ; aux States, c'est pas les mêmes lois qu'ici, pas de charges, pas de CSG, toute cette merde...»!) ; il promet à son pote Bruno de l'associer à son affaire. Valérie, au carnet d'adresses bien rempli, doit aguicher les clients. Grâce à quelques relations, elle évolue dans un univers factice où l'important réside dans la possession d'objets matériels : vidéo, stylos Mont-Blanc, Dupont ; briquet, bracelet et ceinture Cartier ; montres Piaget et Rollex ; Maserati, Porsche, Jaguar... Comme ses complices, la "vendeuse-mannequin" dans le Sentier veut goûter au haut du panier.

Valérie, Eric et Bruno, "immatures" et passablement incultes, à l'image de tant d'autres de leur génération qui ne passent pas à l'acte... Gardons-nous d'analyses à brûle-pourpoint sur "la folie et les dérapages meurtriers".

En février, Bertrand Tavernier récolta l'Ours d'Or au festival de Berlin et quelques sifflets...

«L'heure des oublis»

Cette heure de vérité est apparue avant tout comme l'heure des oublis. Pour être plus clair, nous sommes intrigués par ce qui suit : comment peut-on parler de l'Algérie depuis Paris pendant une heure, sans évoquer la politique des visas de Charles Pasqua ? Comment peut-on prétendre expliquer la montée de l'intégrisme sans rappeler la misère du peuple algérien engendrée par les plans du FMI et de la Banque Mondiale? Comment peut-on enfin suggérer des solutions au drame algérien sans analyser les accords de Rome ?

En d'autres termes, ces émissions ne sont-elles pas le fruit d'un comportement qui n'a rien de démocratique ? Encore une fois, les ennemis de la démocratie (fut-elle bourgeoise) ne se pareraient-ils pas des habits de démocrates ?

Dimanche 9 avril 1995, nous avons pu assister une nouvelle fois à une farce dont le sujet était l'Algérie. En effet, l'invité de l'émission «l'heure de vérité», présentée par le Vicomte Henri de Virieu était Khalida Messaoudi. Celle-ci y a dressé un tableau très complet de la condition féminine en Algérie. Cependant, le reste de son discours amène de nombreuses questions. Ainsi, on se demande avec force pourquoi les démocrates algériens ne disent pas la vérité sur la situation algérienne ?

LA FRANCE COMPLICE DE LA POLITIQUE ALGERIENNE

Mais revenons à Pasqua et ses comparses. En 1994, la France n'a délivré que 100 000 visas aux Algériens contre 800000 en 1989. 90 % des demandes sont rejetées par les services du Ministère des Affaires Etrangères installé à Nantes (quelle commodité pour les Algériens) ! Plus grave, les Algériens menacés par la violence des militaires et/ou des intégristes armés qui désirent se réfugier en France ont 1,5 chance sur 100 d'obtenir l'asile. En 1994, sur 2303 demandes, 18 ont été acceptées.

Khalida Messaoudi n'a pas dit un mot à ce sujet. La manifestation de Nantes du 25 mars dernier a, elle aussi, été rayée de la carte. L'obligation de réserve imposée par Henri de Virieu, compte tenu des élections présidentielles, n'explique pas tout !

Khalida Messaoudi est un membre important du Rassemblement Culture et Démocratie. Ce parti représentant principalement la petite bourgeoisie urbaine s'est prononcé pour l'arrêt du processus électoral de décembre 1991. Il est vrai qu'avec ses 2,54 %, ces élections avaient été pour lui un véritable échec. Plus récemment (hiver 1994/95), son président le docteur Saïd Saadi a rencontré à plusieurs reprises à Paris même, Charles Pasqua. Ce proche de l'armée algérienne a donc de curieuses fréquentations. On ne s'étonnera pas que Simone Veil qui a en commun avec Pasqua d'avoir le même candidat aux présidentielles et d'appartenir au même gouvernement, ait été présente sur les plateaux de France 2 le 9 avril.

Au demeurant, Khalida Messaoudi, en se déclarant inquiète concernant les agissements intégristes dans l'immigration algérienne de France n'a fait que rentrer dans le jeu de Pasqua. En demandant à l'Etat Français de prendre en main cette question, elle légitime le renforcement du dispositif raciste et réactionnaire que subissent quotidiennement les immigrés.

Ainsi, cette démocrate, dirigeante du RCD, s'en remet à Pasqua, c'est à dire l'homme qui en France symbolise le plus l'autoritarisme liberticide actif. En protégeant Pasqua, c'est également le gouvernement algérien qu'elle couvre. Dans C.A. (n°47 chez les «saigneurs»), nous avions évoqué la réunion du 23 février à Tunis entre les ministres de l'Intérieur algérien, français, tunisien, italien, espagnol et portugais. Le droit d'asile y était durement mis à mal. La politique de Pasqua a donc l'accord du pouvoir algérien. Khalida Messaoudi en taisant cette vérité ne peut plus prétendre comme elle l'a fait, parler au nom des démocrates algériens et encore moins au nom du peuple algérien. En effet, elle est la complice de Pasqua.

F.M.I. ET BANQUE MONDIALE VERITABLES MAITRES DE L'ALGERIE

Si certains, comme le journaliste Areski Metlef, ont assez de cynisme, voire de courage, pour affirmer sans honte que le rééchelonnement de la dette algérienne était inévitable, ce n'est pas le cas de Khalida Messaoudi. Elle s'est également tue sur ce sujet. Pourtant, l'heure de vérité du 9 avril 1995 correspondait par un curieux hasard au premier anniversaire de l'engagement formel du gouvernement algérien de mettre en œuvre un plan de stabilisation de son économie sous la houlette du F.M.I. ainsi, le 9 avril 1994, le directeur général du F.M.I., M. Candessus avait jugé «solide» et «très apprécié» le programme élaboré par le gouvernement algérien. En effet, ce programme a pour objectif la réduction du déficit budgétaire de 5,9 % du PIB à 0,3 %, du déficit du trésor de 9,2% à 3,3 % du PIB. Pour se faire, privatisations, licenciements, destruction des services publics (notamment de Santé, d'Education, de Transports), blocage des salaires furent entrepris. Une dévaluation du Dinar de 40,7 % eut même lieu le 10 avril 1994 !

Si cette politique a permis un rééchelonnement de 5,3 milliards de dollars, elle a également entraîné une dégradation de la situation sociale. A tel point que pour limiter la casse, le gouvernement a instauré un filet social de 1800 dinars (la viande est à 250 dinars le kilo). Comme le note un rapport de l'organisation social du travail, lorsqu'on met un filet, c'est que des gens tombent.

Totalement dépendant du F.M.I., le pouvoir est aujourd'hui contraint d'accélérer le processus d'aliénation de la souveraineté algérienne. Sur ce sujet, le Monde Diplomatique déclare à raison que face à la persistant impasse militaire en Algérie, le F.M.I. vient au secours du régime. Ainsi, dans la semaine qui précédait l'heure de vérité du 9 avril, le ministre de l'Intérieur algérien relevait dans un communiqué la création de zones d'exclusions autour des champs et installations en hydrocarbures. Il s'agit ici de défendre ni plus ni moins des intérêts des 118 compagnies pétrolières étrangères exploitant les ressources algériennes. Derrière cette mesure se cache la volonté de préserver cette Algérie utile et nécessaire au remboursement de la dette. Elle constitue un instrument supplémentaire de spoliation des richesses appartenant au peuple algérien. Ces zones ne sont pas sans rappeler la région angolaise dite Cabinda où les intérêts pétroliers américains sont très présents. Même au plus fort de la guerre civile, elle ne fut pas touchée par les combats. Aujourd'hui, au nom de la lutte contre le terrorisme, le pouvoir s'engage sur la voie de la privatisation des hydrocarbures algériens. Au demeurant, depuis l'accord de 1991 avec la Banque Mondiale (au moyen des statuts de cette dernière), l'Algérie ne maîtrise plus le devenir de son secteur «hydrocarbures». Le silence de Khalida Messaoudi sur ce sujet en dit long. Il en va de même avec les accords de Rome.

LES ACCORDS DE ROME

Khalida Messaoudi ne se contente pas de travestir la réalité. Elle la nie quand celle-ci la gène ! La réunion de Rome casse la logique du discours qu'elle développe devant les caméras. En effet, le 13 janvier 1995 se sont réunis à Rome sous la coupe de la communauté catholique (!!!) Sant Egidio des principaux partis de l'opposition algérienne : la Ligue algérienne des Droits de l'Homme, le FLN, le Front des Forces Socialistes, le Front Islamique du Salut, le Mouvement Démocratique Algérien, le Parti des Travailleurs Algériens, Annahda.

Comme le note Louisa Anoun du PT, «*une telle démarche est la conséquence de l'absence dans le pays des conditions politiques nécessaires au libre débat, à la participation de l'ensemble des partis politiques dans la recherche de solutions. (...) Le pays s'enfonce dangereusement dans la guerre et la décomposition. Un parti responsable, attaché aux intérêts du peuple et de la Nation se doit de tout faire pour empêcher le pire, pour soulager les souffrances qui n'ont que trop durées*». Au-delà de ces belles phrases, quelle est la représentativité des participants de Rome, quelles sont leurs stratégies, quel est le contenu de la plate-forme ?

Concernant la représentativité, les partis et organisations présentes à Rome rassemblent la quasi totalité des courants idéologiques algériens :

- Nationalistes : FLN, MDA, Islamistes, FIS, Annahda.
- Gauches : PT, FFS, (Berbéristes).
- Droits de l'Homme : Ali Yahia, président de la LDH.

Plus concrètement, à eux seuls, le FLN, le FIS et le FFS représentent 80 % des suffrages exprimés au premier tour des législatives de 1991. Et ce chiffre doit être relativisé: les trois partis ne regroupent en fait que 34,5 % des électeurs algériens. L'Algérie de 1995 n'est plus celle de 1991. Le FLN n'a plus ses 730 000 adhérents et ses 90 millions de dinars de fonctionnement. Le FIS est dissout et divisé en une myriade de groupuscules, le FFS est divisé sur le front berbère ; Aït Ahmed est fortement contesté.

Au demeurant, chaque organisation présente à Rome est travaillée par sa propre stratégie. Pour les représentants du FIS, il s'agit de reprendre le jeu en main. En effet, la situation sur le terrain leur échappe totalement. Il leur faut donc relancer leur propre machine politique. Pour le FLN, il s'agit d'accentuer la lutte contre le pouvoir militaire. Dans ce cadre, toute alliance est bonne à prendre. Le FFS, pour sa part, est engagé dans une grève scolaire en Kabylie. La concurrence y est dure avec le RCD. Aït Ahmed espère à travers cette initiative faire taire les contestations internes. Quant à Ben Bella, il compte préserver son image de présidentiable. Pour finir, le PT et Ali Yahia de la LDH sont fidèles à eux mêmes, c'est à dire à une orientation condamnant le Régime et la violence en général.

Le pouvoir n'est d'ailleurs pas en reste dans ce ballet politique. Plusieurs de ces émissaires étaient présents de façon fort discrète dans la salle de la communauté Sant Egidio.

Pour résumer, les acteurs romains se présentent ainsi :

- Trois partis issus de la même matrice historique et idéologique, la guerre de Libération Nationale et caractérisés tous les trois par une tendance à l'autoritarisme; le FLN, le FFS, le MDA,
- Deux partis intégristes : l'un représentant le courant dur, le FIS, l'autre étant plus modéré Ennahda,
- Deux protagonistes ayant des activités dans la mouvance des droits de l'Homme et les milieux féministes : le PT de Louisa Anoun et Ali Yahia de la LDH.

Que de contradictions ! il n'était donc «*pas question de dégager un projet de société commun, mais uniquement de se mettre d'accord par échanges de points de vue sur les garanties et conditions permettant la concrétisation d'une solution politique au drame algérien*» (dixit Louisa Anoun). C'est ce à quoi correspond la plate-forme de Rome.

On comprend difficilement que

Khalida Messaoudi ait gardé le silence sur un tel projet. Quand bien même elle se serait prononcée contre cette plate-forme, au moins elle n'aurait pas fait la preuve de sa collusion avec le régime.

Pour notre part, le «Contrat National de Rome» contient plusieurs éléments nous incommodant :

- ***La référence aux principes de l'Islam*** du paragraphe 2 qui pose comme base de départ la déclaration du premier novembre 1954, la restauration de l'Etat Algérien Souverain, Démocratique et Social dans le cadre des principes de l'Islam. Cette référence empêche toute volonté d'avancer vers un Etat Laïque. On s'étonne que le PT et le FFS aient signé ce texte.

- ***Les Partis s'engagent à respecter la Constitution du 23 février 1989.*** L'acceptation de ce cadre politique par les Partis de Rome s'inscrit dans une stratégie de retour à la légalité constitutionnelle, c'est à dire dans le souhait de restaurer l'Etat de Droit. Cependant, la Constitution de 89, par de nombreux aspects, n'est qu'une mauvaise réplique de celle de 1958 du coup d'Etat permanent français. Qui plus est, elle nie la réalité culturelle algérienne. Elle autorise l'infâme Code de la Famille.

Ainsi donc, la double référence à l'islam et à la Constitution de 89 nous incite à rejeter les accords de Rome.

Mais pour employer une formule banale, l'arbre ne doit cacher la forêt. Le Contrat National de Rome, à travers ses cinq feuillets réclame :

- L'ouverture du champ politique et médiatique, l'annulation de la décision de dissolution du FIS, le plein rétablissement des activités de tous les Partis.
- La levée des mesures d'interdiction et de répression des journaux, des écrits et des livres, prises en application du dispositif d'exception.
- La liberté de l'information, le libre accès aux médias et les conditions du libre choix du peuple doivent être assurés.
- Le rejet de toute dictature, quelle que soit sa nature et sa forme.
- La garanti des libertés fondamentales, individuelles et collectives, quelles que soient la race, le sexe, la confession et la langue. etc.

Pour synthétiser, le discours de Louisa Anoun de retour de Rome est le plus clair: «*Le peuple algérien a trop souffert. Il a besoin de souffler. Il est grand temps que l'exercice de la politique, par le libre débat, se substitue au langage des armes* (...) *Tourner le dos à une possibilité de rétablissement de la paix équivaudrait à préparer la dislocation de la Nation Algérienne*».

Mais de cela, Khalida Messaoudi ne veut en entendre parler. Elle préfère donner comme conseils «*français, ne vous laissez pas aveugler par votre ardeur pour la tolérance*». Il ne fait aucun doute que Pasqua se servira de cette déclaration.

Lors de son «Heure des Oublis», Khalida Messaoudi a fait la démonstration suivante: l'éradication suggérée par les démocrates algériens dont fait parti Khalida Messaoudi et réalisée par les militaires, la politique économique du gouvernement algérien qualifié un temps d'économie de guerre imposée par le F.M.I., la violence des groupes islamistes armés tendent toutes vers un but unique: le génocide du peuple algérien.

A la vice présidente du Mouvement Pour la République qu'est Khalida Messaoudi, et à tous ses fidèles, nous leur opposons ce que Maître Ali Yahia, avocat, président de la LDH déclarait le 22 mars 1995 en tant que porte parole de la conférence de Rome : «*Toutes les critiques formulées par le Régime à l'encontre de la plate-forme sont injustes et sans fondement. Le régime utilise dans ces assauts médiatiques un jargon similaire à celui des régimes staliniens totalitaires en traitant de traîtres les personnes qui ne partagent pas sa politique. C'est le principe de toutes les dictatures.*»

La vérité est un mot dont on a assez abusé ! L'émission du 9 avril s'est transformée en heure des oublis. Et encore une fois, le mensonge s'est mis au service des fausses autorités.

«*Exprimez aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la Révolution*» disait un homme politique russe cher à Louisa Anoun.

Karim Thaghest

L'Mouvement

Le CHAT NOIR n° 13 est sorti

Journal communiste libertaire et d'écologie sociale de Champagne Ardenne, son numéro d'avril-mai est sorti. On peut se le procurer contre 5 F ou 25 F pour un abonnement de 5 numéros en écrivant à Egregore, B.P. 1213, 51058 Reims Cedex (ou en kiosques à Reims). Au sommaire de ce numéro :
- Ecoutes et tais-toi
- Le capitalisme nous fera tous crever
- Cette voiture chérie qui nous pompe l'air
- Vallourec : la CFDT brise la grève
- Rubrique social
- Un point de vue sur le logement
- Faute de mieux, la loi de réquisition
- Du rififi à l'université (suite)
- De l'humour à propos des municipales
- Une rubrique Brèves, et un pochoir...

Prochain numéro : début juin. Pour les lecteurs de Champagne Ardenne : envoi des articles ou brèves avant le 25 mai.

La MOUETTE ENRAGEE n° 10 est sortie

Journal anticapitaliste, édité par le groupe de Boulogne sur Mer de l'OCL, 7F, en vente militante et en kiosques, trimestriel.
Au sommaire du n° 10 d'avril :
- un dossier complet sur le logement à Boulogne
- le conflit des marins à Boulogne
- dans les boites ; la FAPMO : le silence est d'or
- le planning familial du Nord est menacé de mort
- Quel carnaval à Dunkerque ?
- Des brèves et une rubrique livres

Artigues 95

Juste avant le camping O.C.L. de cet été, dans le même département, l'Ariège, vous pouvez assister à la fête en chansons organisée par l'association «Notes en bulle». Cette fête se déroulera du 22 au 28 juillet à Artigues avec 2 spectacles par jour.

Pour tout renseignements : Association Els Segadors, 09460 Artigues.
Tél. : 68 20 40 76

«Brisons nos chaînes !»

Le n° 16 de ce bulletin trimestriel édité par le Réseau pour l'Abolition de la Télévision (R.A.T.) vient de sortir. 10 F le numéro, abonnement 50 F (en timbres) à l'adresse suivante : R.A.T. c/o Publico, 145 rue Amelot, 75011 Paris.
A noter dans ce n° 16 , un aticle sur la désinformation concernant le génocide au Rwanda.

Impressions de voyage (suite)
La question de Jérusalem

Jusqu'à la fin XIXe, Jerusalem n'existait qu'à l'intérieur de ses murailles, et n'a débordé qu'ensuite.

LE STATUT DE JERUSALEM

La ville traditionnelle de Jerusalem est donc entièrement dans ce que nous appelons improprement «Jerusalem-Est». Pour la Palestine, et au moins juridiquement pour le monde, Jerusalem est une ville des territoires occupés depuis 67, une ville de Cisjordanie. Pour Israël, l'ensemble de l'agglomération est une ville sans frontière. Pour Israël, il y a un peu trois Jerusalem : le Jerusalem de la religion juive, celui des murs des lamentations ; la municipalité de Jerusalem qui obéit aux lois de la Knesset (y compris pour Jerusalem-Est) ; le «grand Jerusalem» projeté par les stratèges sionistes, isolé de la Cisjordanie par un mur de colonies. Cette petite ville sans industrie, sans eau, a joué un rôle très important dans l'histoire. Sa fonction de gardien des lieux saints date des croisades. Son occupation par Israël a elle aussi été justifiée par la religion. En fait son rôle religieux donne de fait un pouvoir législatif à qui gouverne Jerusalem.

La résolution de partage de l'O.N.U. considérait Jerusalem comme ville internationale. Cette résolution n'a jamais été respectée par personne. Depuis 67, les Israéliens considèrent Jerusalem comme partie intégrante de l'Etat d'Israël et les Palestiniens comme partie intégrante des territoires occupés depuis 67.

Les accords d'Oslo prévoyaient le gel de la discussion sur cette question. Depuis Israël a intensifié la colonisation. Des barrages ont été installés autour de Jerusalem pour faire fuir les associations palestiniennes. Cette coupure en deux de

Ce n'est pas seulement, ni principalement, une question religieuse, contrairement à ce que je croyais vu de loin. L'article qui suit est écrit d'après une conférence qui nous a été faite là-bas, à laquelle participait notamment Michel Warchawsky.

la Cisjordanie (entre le Nord et le Sud de Jerusalem) met en danger son unité géographique. Le Vatican et la Jordanie ont obtenu leur souveraineté sur leurs liens saints respectifs. Cette focalisation sur les Lieux Saints au détriment des droits des Palestiniens fait l'affaire d'Israël : ils se satisfont de cette autorité et ne mettent alors pas en cause la souveraineté israélienne sur la ville de Jerusalem.

LES ACCORDS ET LA QUESTION DE JERUSALEM

L'Etat d'Israël a un plan cohérent unanimement soutenu par la population: utiliser les cinq années de transition prévues à Oslo pour «désarabiser» Jerusalem de façon irrémédiable et la rendre partie intégrante d'Israël.

• Le processus de colonisation a été considérablement accéléré. L'Etat d'Israël construit une ceinture de colonies qui isole Jerusalem de la Cisjordanie. Dans la ville même, les quartiers arabes sont atomisés pour en faire des îlots dans une population essentiellement juive.

• Tout est fait pour faire partir les Palestiniens de Jerusalem. Il leur est quasiment interdit de construire et de rénover. 80.000 résidents de Jerusalem habitent hors du territoire. Si une femme de Jerusalem épouse quelqu'un qui habite hors des limites de la commune, elle est obligée de quitter Jerusalem. On estime que plus de 10.000 familles sont concernées par cette mesure.

• Pour obtenir le droit de résider à Jerusalem, les procédures administratives sont très difficiles, voire impossibles. Depuis Oslo, la politique a évolué: le regroupement familial (puisque les Palestiniens sont considérés comme des étrangers chez eux) est possible à conditions qu'ils habitent dans Jerusalem. Les habitants de la banlieue de Jerusalem (80 à 85.000) sont en effet en territoires occupés, et l'objectif est de leur reprendre leur carte. Le Ministre de l'Intérieur a annoncé qu'il accorderait plus facilement la citoyenneté israélienne aux résidents de Jerusalem. L'objectif est simple: faire de Jerusalem une ville israélienne.

• Les territoires occupés sont bouclés. Ceci n'a pas de rapport avec la sécurité. Il s'agit toujours de séparer Jerusalem de la Cisjordanie, de sortir le cœur de la Palestine de la Palestine.

• Les institutions politiques nationales (palestiniennes) sont démantelées et toute expression politique est limitée à Jerusalem Est. La Knesset doit (a ?) voter une loi permettant d'interdire toute expression politique arabe à Jerusalem.

Dans cinq ans, il n'y aura plus de Jerusalem arabe mais des îlots culturels

dans une ville juive. La guerre continue à Jerusalem, s'intensifie même depuis les «accords de paix».

UNE QUESTION AU CŒUR DE LA SOLUTION AU CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

La question dépasse les rapports israélo-palestiniens. 25 villes se sont succédées à Jerusalem. L'Etat d'Israël ne veut conserver qu'une de ces villes, développe sur Jerusalem le mythe d'une ville unifiée alors qu'elle est plus divisée que jamais. Pendant 9.000 ans des empires immenses se sont succédés, les empires ont disparu et des petits groupes sont restés à chaque fois. C'est la première fois que la destruction de la diversité de la ville est décidée par un Etat.

Le but des accords est la stabilité du Moyen-Orient, la question de Jerusalem est significative de la conception qui en est défendue, et notamment de la question de savoir si les accords sont un pas vers la paix ou une réorganisation de l'occupation. Pour le moment, on désarabise Jerusalem, à terme c'est contre le monde musulman tout entier que la guerre sera déclarée.

Dessin paru dans *An-Nahar* mai 19

Jerusalem est (était) une ville arabe avec ses quartiers musulmans, chrétiens et juifs. L'Etat d'Israël veut en faire une ville israélienne tolérant des arabes, chrétiens et musulmans, considérés quasiment comme des étrangers. Ce sont aussi deux visions de cette terre, terre d'Israël pour les uns, terre arabe où se côtoient les trois religions pour les autres.

Jerusalem, c'est enfin le cœur de la Cisjordanie, la ville par laquelle passent les principaux axes routiers. Il ne peut y avoir de Palestine indépendante viable sans Jerusalem. Conférer la responsabilité des lieux saints pour les uns au Vatican et pour les autres à la Jordanie ne fait pas avancer d'un pouce sur ce sujet. De ce fait, l'existence des Palestiniens est encore un peu plus niée.

Sylvie - Paris

La résistance des habitants d'El Khader

Il s'agit toujours de la poursuite de la colonisation, de ce mur de colonies isolant Jerusalem. El Khader est en Cisjordanie, à la limite de Bethleem. Le gouvernement y a confisqué des terres pour étendre la colonie d'Ephrat. Le 25 décembre dernier, l'armée a pris possession du terrain. Les habitants avaient déposé une requête à la cour suprême et plantaient tous les jours des arbres pour montrer qu'il ne s'agissait pas d'une terre abandonnée, arbres quotidiennement arrachés par l'armée. Le 27 décembre, les bulldozers sont entrés en action malgré l'occupation du terrain par les habitants. Il y a eu ce matin-là 200 arrrestations.

Le traitement du sujet par la presse occidentale est éloquent. J'ai su qu'il y avait eu 200 arrestations parce que c'était pendant mon séjour, mais tout ce que j'ai appris dans la presse française c'est que 32 Palestiniens appréhendés ont été libérés sous caution, sans précision sur le nombre d'arrestations. Ce que je sais aussi, et c'est important, c'est que parmi ces Palestiniens il y avait quelques Israéliens. En effet, après les accords le mouvement «La paix maintenant» n'a quasiment plus fait parler de lui. Oslo a conforté ce courant dans le sentiment que tout allait bien car ils voulaient surtout un désengagement des territoires occupés, avoir le moins de sang possible sur leur main. La résistance des habitants de El Khader a remis au premier plan la question de la poursuite de la colonisation à laquelle ce mouvement est opposé. Un certain nombre de militants se sont donc investis dans cette lutte.

Le 29 décembre, la cour suprême a rejeté la requête des habitants et l'armée interdit toute manifestation dans un périmètre de 5 km. La construction se poursuit aujourd'hui et la résistance aussi. Cette affaire est très importante car elle montre bien les limites des accords. Toutes les forces politiques palestiniennes, du Fatah au front du refus, soutiennent la résistance du village. Un représentant des nouvelles autorités s'y était déplacé le jour de notre passage. Deux observateurs de l'O.N.U. étaient présents également. Nombreux étaient ceux qui espèraient qu'Arafat en ferait une question de rupture des négociations. Jusqu'au représentant français qui a souhaité l'arrêt des travaux.

Cette occupation est le symbole d'une nouvelle résistance aux confiscations de terres. C'est une question décisive pour la configuration de la Palestine. Elle semble marquer aussi un léger retour à une coopération des militants israéliens.

POUR TOUT SAVOIR SUR COURANT ALTERNATIF

TAPEZ 3616 ASSOS + mot clé : CA

Vous trouverez : la présentation complète de CA, le sommaire du dernier numéro, la liste des anciens dossiers, les tarifs abonnements, le fonctionnement du journal et la liste des groupes locaux...

Et aussi d'autres infos : annuaire d'associations, calendrier d'activités, milliers d'adresses...

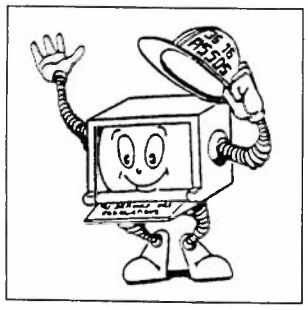

Il y a un an... un nouveau génocide

Pendant trois mois, quelque 500 000 personnes vont être exterminées souvent dans les plus odieuses conditions[1]. Au début du déclenchement du génocide, l'armée française, présente à Kigali — elle dispose auprès du gouvernement rwandais d'un ascendant indéniable — refusera d'intervenir et même de protéger les gens qui viennent chercher refuge chez elle, y compris le personnel de son ambassade, essentiellement tutsi, qui sera exterminé dans les heures ou les jours suivants. Au contraire, les déclencheurs du génocide, les «hutu power» seront hébergés. De l'ambassade même, ils continueront de planifier les massacres, estimant que telle ou telle personne, tel ou tel quartier n'a pas encore été "nettoyé". Ils seront ensuite rapidement rapatriés en France. Madame Habyarimana fera partie de ces gens alors qu'elle est même suspectée d'avoir été au courant de la tentative d'assassinat — réussi ! — sur son mari. Elle sera accueillie par François Mitterrand, bouquet de fleurs à la main... Quelques jeunes enfants de l'orphelinat Sainte Agathe[2], largement montrés à la télévision, l'accompagnaient ainsi que du personnel de cet établissement dont certains ressemblaient bien peu à des nounous ! Mais là aussi, le personnel tutsi ou hutu modéré de cet orphelinat venait de se faire massacrer.

6 avril 1994 : un avion transportant les présidents rwandais et burundais (Habyarimana et Ntaryamina) ainsi que d'autres dignitaires, est abattu au-dessus de Kigali. Moins d'un quart d'heure après, alors que l'annonce n'est toujours pas faite à la radio rwandaise, les premiers massacres commencent. Ce sont d'abord l'armée et la gendarmerie qui, munis de listes de noms de Tutsis ou de Hutus modérés, vont accomplir leur sinistre besogne. Ils seront ensuite largement épaulés par les milices — les interahamwe — dans tout le pays.

RETOURNER L'OPINION PUBLIQUE

Pendant quelques jours, la France va évacuer ses ressortissants, les membres du gouvernement rwandais et un maximum de personnalités responsables du génocide. Dans l'affolement général, elle va détruire toute trace de sa collaboration avec le régime depuis quelques années. En effet, le FPR[3] a relancé son offensive et arrive très rapidement aux portes de Kigali. Dès cet instant, les responsables militaires français au Rwanda et notamment le général Huchon ne vont avoir de cesse de faire disparaître tous les documents compromettants avec le régime à forte connotation nazi d'Habyarimana et essayer de retourner l'opinion publique en faisant passer les massacreurs pour des victimes agressées par les «khmers noirs[4]», c'est à dire le FPR. Cela va être la raison principale de la mise en place de l'opération «Turquoise».

L'OPERATION TURQUOISE OU OPERATION CAMOUFLAGE

Le gouvernement français après bien des hésitations et après avoir tempéré les ardeurs belliqueuses de Mitterrand qui voulait envoyer les paras sur Kigali... déclenche l'opération turquoise. «La France seule...» a-t-on entendu... et pour cause ! Il s'agissait avant toute opération humanitaire, de ralentir la progression du FPR, de faciliter la fuite des forces armées rwandaises, voire de détruire les champs de drogue appartenant à la famille Habyarimana, justement cultivés dans la région du sud-ouest rwandais et au sujet desquels Jean Christophe Mitterrand était largement impliqué.

Certes après s'être débarrassé des éléments les plus belliqueux de l'armée française qui voulait en découdre avec le FPR, l'armée a empêché que les massacres continuent. Mais elle n'a pas empêché l'exode des populations hutus qui étaient davantage poussées par l'armée rwandaise pour s'en servir, alors et depuis, comme bouclier. Aucune action n'a d'ailleurs été tentée pour déposséder les soldats en fuite de leur armement ni pour empêcher la funeste radio «Mille collines»

1. L'association humanitaire américaine, Human Rights Watch, a publié en anglais un énorme pavé de près de 1000 pages avec de trèsnombreux témoignages de rescapés dont la lecture est parfois à la limite du supportable... Cette ouvrage serait en voie de traduction en français.

2. Cette large publicité pour ces enfants recueillis dans un orphelinat de la région du Loiret s'explique par le fait que le Conseil Général de ce département, était jumelé avec la ville de Butaré. Cette ville a largement bénéficié de subventions du temps d'Habyarimana. Et toujours pour la petite histoire, c'est dans ce même département du Loiret, que les notables viennent de faire inculper Jean-Pierre Perrin de l'ASTI d'Orléans, qui faisait un parallèle entre les camps de transit pendant la IIe Guerre mondiale et les camps de rétention aujourd'hui pour les immigrés en situation irrégulière...

3. FPR : Front Patriotique Rwandais. APR : Armée Patriotique rwandaise. FAR : Forces Armées Rwandaises (exgouvernement).

4. Cette expression, en référence aux exactions des Khmers rouges cambodgiens, a été lancée ou du moins largement utilisée par Jean Hélène, journaliste du Monde, qui n'a toujours vu et ne voit encore aujourd'hui que des exactions tutsi au Rwanda comme au Burundi.

Après Castro...

d'émettre et de continuer à diffuser ses messages d'intoxication et d'appels aux massacres.

UN AN APRES

Depuis l'été dernier, que s'est-il passé ? Le nouvel exode des Rwandais (Hutus pour la plupart) qui entraîna quelques 500 000 morts supplémentaires dûs en grande partie aux épidémies, a peut-être cessé mais malheureusement, il n'a guère été possible à ceux qui le souhaitaient de retourner chez eux. Certes nombreux sont ceux qui craignent, et à juste titre, des représailles du nouveau gouvernement de Kigali, mais les autres comme dit plus haut servent toujours de boucliers dans les camps aux massacreurs et aux responsables du génocide. Cela a été dénoncé à de nombreuses reprises tant par certains médias que par des organisations humanitaires. Certains réfugiés, faisant savoir qu'ils voulaient retourner au Rwanda, ont même à leur tour été massacrés surtout pour éviter de raconter tout ce qu'ils avaient vu. Mais, dans ces camps, rien n'a réellement été entrepris pour faire cesser les exactions des anciens responsables qui ont même recréé un système de fonctionnement identique à celui qu'ils excerçaient précédemment. Le journal "Kangura" de Kigali qui appelait sans cesse dans ses colonnes à massacrer du Tutsi vient de réapparaître dans les camps installés au Zaïre. Tous ces responsables peuvent continuer à agir en toute impunité car ils se savent protégés ! D'une part, ils sont au Zaïre, pays de Mobutu — hier totalement décrié par la communauté internationale, mais aujourd'hui remis en selle grâce à la France, justement parce qu'il était un soutien actif au régime d'Habyarimana — et ensuite parce qu'ils continuent de recevoir toute aide et assistance militaire des... Français ! Un reportage réalisé par des Britanniques vient de montrer l'entraînement militaire des soldats des ex-FAR dans un camp du Zaïre. Toutes ces aides aux anciens responsables rwandais sur place se double d'une aide ici en France à ceux qui ont été rapatriés ou à nouveau envoyés dans des «pays amis et sûrs» comme les dictatures du Gabon, du Togo, du Cameroun (comme Nahimana, le responsable de la radio "Mille Collines"), etc.

LA FRANCE, COMPLICE DU GENOCIDE

Le plus lamentable se situe dans les blocages provoqués par la France concernant l'aide au nouveau gouvernement rwandais qui en a fort besoin pour remettre en route le pays et éviter que pareil drame ne se reproduise. En effet la France n'est pas prête de digérer la pilule : c'est la première fois qu'en Afrique sub-saharienne, un gouvernement est mis en place, par la force des armes, contre son gré.

On l'a vu, l'opération Turquoise a permis de sauver ce qui restait de l'ancien gouvernement et de son armée d'une déroute complète (déception encore plus grande pour l'Etat français qui n'avait pas lésiné sur l'apport en armement, en entraînement et assistance militaire...) et souhaitait ainsi imposer autour d'une table de négociation toutes les composantes rwandaises. C'est le refus de Kigali bien évidemment qui fait, par ailleurs, que le Rwanda ne fut pas invité au somment franco-africain de Biarritz. Mais à notre avis, c'est tout à l'honneur du Rwanda ! Depuis, dans toutes les instances internationales, la France a tout fait pour empêcher ou retarder les aides financières d'une part, mais aussi les aides à la justice rwandaise pour juger au plus vite les responsables des massacres et apaiser les tensions légitimes dans le pays. La France encore dernièrement s'opposait à l'expulsion vers le Rwanda des principaux instigateurs réfugiés à l'étranger. Le tribunal international mis en place par l'ONU est par ailleurs en partie boycotté par le gouvernement rwandais. En effet, ce tribunal est installé en Tanzanie, les «Grands» ayant trouvé que, sur place, les passions seraient trop vives pour une bonne application de la justice ! (Dites donc, Nüremberg, c'est bien en Allemagne ?...).

UNE AIDE TOUJOURS EFFICACE DE LA FRANCE AUX ANCIENS TORTIONNAIRES

Côté militaire, il est difficile d'apporter des preuves concrètes aujourd'hui. L'ex-armée rwandaise, ou ce qu'il en reste, s'est réfugiée au Zaïre, dans une région où, avant l'arrivée massive des réfugiés, l'instabilité régnait. L'opposition à Mobutu y était très forte et c'est une aubaine pour celui-ci que les événements rwandais lui ait permis de "pacifier" cette région avec l'arrivée en masse de ses troupes d'élite. Il est donc peu aisé d'aller s'informer sur place...

Il est clair toutefois que d'une part, les ex-FAR ont toujours à leur disposition tout le matériel[5] avec lequel ils ont fui ; d'autre part, des témoins ont tout de même pu s'en rendre compte, des armements continuent à arriver ; enfin, en particulier lors du tournage du film évoqué plus haut, dans des camps d'entraînement, on a pu voir dans une jeep, des officiers de l'ex-FAR, accompagnés de militaires... français !

Au Rwanda même, outre tous les blocages évoqués dans les instances internationales, tout est bon pour entraver le redémarrage de la société par le nouveau pouvoir. La France — et la Belgique — excellent dans la dénonciation : atteinte aux droits de l'homme, conditions déplorables de détention, justice incompétente, exactions des militaires ; mais rien n'est fait pour soulager sur le terrain le travail des nombreuses associations rwandaises qui travaillent sans aucun moyen. En même temps, petit à petit, quelques ONG d'extrême-droite principalement belges, réoccupent le terrain, fournissent aide, matériel, argent aux éléments les plus modérés du nouvel appareil d'Etat — et surtout critiques vis à vis du FPR —, en jouant encore sur le clivage hutu/tutsi.

Au fur et à mesure que le temps passe, alors que l'on pourrait s'attendre à un apaisement, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Les tensions reprennent le dessus: la population reste dans un dénuement

5. S'il était encore besoin de prouver l'incompétence de l'ONU, en voilà encore une preuve. Non seulement, elle a jusqu'à présent refusé de faire le tri dans les camps entre réfugiés et miliciens, mais elle laisse donc à disposition un matériel militaire considérable sous la "surveillance" de militaires zaïrois.

Une rue de Kigali après le passage des Interahamwe

total et espère une justice qui a bien du mal à se faire.

En France, et en Belgique, dans une moindre mesure, le pouvoir continue son même jeu sinistre. On ne peut nier le génocide, alors on essaye toujours de démontrer que le nouveau pouvoir à Kigali ne vaut guère mieux que l'ancien.

Les anciens dignitaires sont partout, protégés, ici ou en Afrique dans des pays amis sûrs. L'ancienne Radio des Milles Collines a commencé à reémettre sous un autre nom (qui signifie approximativement "coupons-leur les jarrets"... poétique non ?), le journal des milices "Kangura" réapparaît depuis de nombreux mois, imprimé parfois au Zaïre, en Tanzanie et même... en France.

Ces responsables sont prêts, soutenus par la France, à revenir à une table de négociation ce que refuse catégoriquement, le courant le plus important du nouveau gouvernement, le FPR. Et le soutien, ici, est poussé assez loin : non seulement des participants au génocide sont plus ou moins cachés en France, certains s'y promènent, y travaillent en toute impunité, d'autres continuent d'arriver, au compte-goutte, dans une relative discrétion. Des plaintes ont été déposées en France, par des avocats de la FIDH, contre des Rwandais sous l'inculpation de participation à génocide. La justice française a, pour le moment et en toute illégalité, refusé de les prendre en compte. Il se pourrait que cela change, mais jusqu'à aujourd'hui, malgré la reconnaissance du génocide par l'ONU, seul le Canada, a arrêté un massacreur réfugié sur son territoire. En Belgique, enfin, depuis 1 à 2 mois, un procureur est employé à plein temps, pour enregistrer les plaintes et procéder aux premières inculpations. On est loin de cela en France !

Le cynisme est également infiltré partout. A la fin du dernier trimestre 1994, dans la dernière parution du dictionnaire, le "Petit Robert", certaines personnes ont eu la bonne idée de consulter la rubrique "Rwanda". Bien leur en prit ! On y apprenait, suite à l'opposition ethnique (!) hutu/tutsi, que ces derniers, par l'intermédiaire du FPR, avait fomenté l'attentat contre l'avion qui devait coûter la vie au président Habyarimana. Plainte a été déposée, un premier jugement a eu lieu, mais cela devrait aller plus loin car le "Petit Robert" a pour le moment refusé toutes les exigences du FPR, principal plaignant, à savoir retirer de la vente tous ces numéros du dictionnaire, faire des rectificatifs pour tous ceux qui ont été vendus. Le "Petit Robert" passait pour un document sérieux jusqu'à présent... les falsificateurs s'introduisent partout ! Toujours est-il que s'il vous venait à l'esprit d'acheter ce dictionnaire, pensez à vérifier cette rubrique et éventuellement boycottez-le et faites le savoir !

PRESSE ET INTOXICATION (PLEONASME)

Pour finir ce tour d'horizon rapide de la situation sur le Rwanda, il faut aborder le problème de la presse française.

Là encore, la presse quotidienne dans sa totalité, démontre son allégeance au pouvoir politique (certes, ce n'est pas nouveau...). Mais les derniers événements, l'attaque du camp de Birava près de Goma, à la frontière zaïro-rwandaise qui a causé la mort d'au moins 35 personnes, et la tentative d'évacuation du camp de Kibeho, près de Butaré, montrent comment la presse française, continuent de choisir son camp, à savoir la politique néo-coloniale de la France.

Pour Birava, de grands titres s'étalent dans nos journaux, "Libé", "Le Monde" (désolé, je ne lis pas le Figaro) : «le FPR attaque un camp de réfugiés, mitraille, grenade, des morts dont des femmes et des enfants». Le Zaïre accuse, la France en rajoute pendant quelques jours. Il faudra lire au détour d'un article, que la MINUAR déclarait ne pas avoir vu de mouvements de troupes dans les rangs de l'armée gouvernementale. Mais, depuis, informé par des journalistes belges, eux-mêmes en contact avec des Zaïrois de Kinshasa, cette opération aurait été menée par des soldats de Mobutu, histoire de rajouter un peu plus d'insécurité dans cette région (il y a de plus des élections au Zaïre dans les mois qui viennent). Rien depuis n'a paru dans la presse française...

Et le Burundi ?

Depuis un an, de nombreuses personnes au courant de la situation locale prédisaient la situation explosive dans laquelle se trouve toute la région des «Grands Lacs».

La situation au Burundi, quasiment la même qu'au Rwanda (à peu près 85 % de Hutus pour 15 % de Tutsis), mais sensiblement différente au niveau de l'Etat (partage au niveau du gouvernement mais armée essentiellement tutsi) s'est encore plus tendue avec l'arrivée de réfugiés rwandais, la radicalisation des extrémistes — hutus mais aussi tutsis — et les provocations des miliciens hutus réfugiés au Zaïre près de la frontière y faisant souvent des incursions.

L'ampleur que prennent les affrontements au Burundi aujourd'hui ne sont pas véritablement une surprise. Malheureusement, l'avenir semble bien sombre. Dans ce pays, la position de la France y est également prépondérante, et compte-tenu de son attitude au Rwanda, quel crédit peut-elle avoir dans ce pays ?

En ce qui concerne le camp de Kibeho, la presse annonce : «Le FPR nettoie le camp, au moins 8000 morts !». Puis, il ne s'agit plus de 8000, le nombre des victimes est "descendu" à 4000 puis à 2000 (le gouvernement en annonce 300). Certes, l'armée rwandaise a pu y intervenir rudement... Ensuite, il faut deviner ou comprendre (pour ceux qui le veulent bien), en lisant entre les lignes : on découvre des victimes tuées à coup de machettes, découlant en fait de règlements de compte entre réfugiés **à l'intérieur du camp** ; puis on apprend que des miliciens équipés d'armes à feu, de grenades (rappelons que nous sommes là en plein territoire rwandais et non plus au Zaïre), n'ont pas hésité à s'en servir, utilisant la population du camp comme bouclier, la terrorisant, la paniquant, la poussant devant l'armée. Aurait-on accepté en 1945, en France, de laisser pendant 1 an, dans un camp, d'anciens miliciens armés, "protégés" par des civils Français, peut-être pétainistes certes, mais tout de même?!... Notre grande presse d'information libre et démocratique n'a pas à rentrer dans ces "détails" !

QUE FAIRE ?

Il y a 3 semaines, une rencontre a eu lieu à Bordeaux entre différents comités œuvrant pour le Rwanda.

Trois axes principaux ont été débattus et devraient amener des actions communes :

- activités concrètes. Continuer dans la mesure de nos moyens d'aider financièrement ou matériellement des associations rwandaises" de base" : collectifs de femmes veuves, orphelinat, écoles. Accueillir momentanément des enfants nécessitant des soins ; en parrainer d'autres...

- continuer à faire de la contre-infos. Compte-tenu de ce qui est dit plus haut sur la presse, il y a du travail à faire ! Un bulletin est édité par ce regroupement d'associations ;

- déceler les principaux responsables du génocide réfugiés en France et par là-même continuer à dénoncer l'attitude de la France qui les protège.

Colette Braeckman
sera à Bordeaux
le mercredi 31 mai
***Salle Marcel Paul** (à confirmer)*
et devrait passer sur
***Nantes** le 1er juin*

Delors et Habyarimana : «Les droits de l'homme au Rwanda ? Ah, vous rigolez...!»

Comme nous le disions au moment du sommet franco-colonial de Biarritz, nous devons continuer à dénoncer la capitalisme et la politique néo-coloniale de la France. Et je crois qu'aujourd'hui, ce combat passe par des aides concrètes à la reconstruction d'un pays totalement détruit, matériellement et psychologiquement, "grâce à l'aide de la France" !

Gilles - Bordeaux

Bibliographie pour en savoir plus :

- *"Qui a armé le Rwanda"*, dossier réalisé par le GRIP : 33, rue Van Hoorde, B 1030 Bruxelles.
- *"Devant le mal"*, Rony Brauman, éditions Arléa.
- *"Génocide franco-africain"*, Pascal Krop, éditions J.C. Lattès.

et les deux plus intéressants pour avoir une idée assez complète de tout le dossier: événements d'avril à juillet 94, relations de la France avec le gouvernement d'Habyarimana avant et pendant le génocide, objectifs de la France à partir de l'opération "Turquoise"...

- "Complicité de génocide ?", François-Xavier Verschave, éditions La Découverte.
- "Rwanda : histoire d'un génocide", Colette Braeckman, éditions Fayard.

Le livre de Braeckman fait une chronologie très détaillée et très complète de tous les événements qui ont suivi l'attentat contre l'avion d'Habyarimana.
D'après son enquête, il semble assez évident que le FPR n'est pour rien dans cet attentat. Il est par contre plus difficile de savoir réellement qui a fait le coup, d'autant plus que depuis (avant de l'arrivée du FPR à Kigali...) tout a été fait pour faire disparaître toutes traces autour du lieu d'où ont été tirés les missiles !
Elle raconte également très en détail, les conditions dans lesquelles ont été assassinés la premier ministre rwandaise et les 10 casques bleus qui étaient sensés la protéger. Cela donne ainsi une petit aperçu de la façon dont l'ONU et même le commandement belge ont traité et laissé massacrer leurs propres soldats. Edifiant !

Les associations *Agir Ici* et *Survie* ont sorti, suite au contre-sommet de Biarritz, une série de "Dossier Noir" sur la politique de la France en Afrique. Le n° 1 est consacré au Rwanda. Vous pouvez vous les procurer contre 15 F (chacun) + frais de port à :
Agir Ici, 14 passage Dubail 75010 Paris
Survie, 57, avenue du Maine, 75014 Paris
Un ouvrage sur toutes les interventions au contre sommet a également paru chez Karthala : *"L'Afrique et Biarritz"*.

Dernière minute

- "Le Petit Robert" : le tribunal vient de le condamner. Le FPR touche le franc symbolique, et toutes les personnes qui possèdent le dictionnaire avec la fausse version peuvent se le faire remplacer.

- Camp de Kibeho : la polémique est telle sur ce qui s'est réellement passé et sur le nombre des victimes, que le gouvernement rwandais lui-même a demandé une commission d'enquête indépendante formé de plusieurs pays. Peut-être la presse arrivera-t-elle à fournir une explication crédible...

Intéressant aussi l'article de Bernard Thomas dans le Canard Enchainé du 25 avril. Il doit écouter "Radio Mille Collines" !

L'Irak nous a largement montré ce que valait la presse, mais avec le Rwanda, apparemment, elle n'a pas su en tirer beaucoup d'enseignement...

«C'est la lutte finale»

Cette nouvelle rubrique ne se veut pas un catalogue exhaustif des luttes qui se déroulent en France. Nous essayerons plutôt de voir quelles sont les tendances des luttes dans les entreprises, de voir ce qui se passe là où existent des syndicats «non officiels», de tirer des bilans d'expériences tentées ici ou là, de faire connaître des décisions de justice qui pourraient faire jurisprudence. Pour celles et ceux qui seraient intéressé(e)s par un catalogue des luttes en France et dans un certain nombre de pays, sachez qu'Echanges et Mouvement, BP 241, 75866 Paris Cedex 18, fait paraître environ tous les 2 mois «Dans le Monde, une classe en lutte» que l'on peut obtenir en envoyant 6 enveloppes timbrées à 2,40 F avec votre adresse indiquée dessus. N'hésitez pas à abreuver notre rubrique en nous envoyant tracts, coupures de presse, infos à l'adresse de Reims.

Comme nous le signalions dans le dernier numéro, cette période préélectorale a été riche en conflits sociaux, ce qui a obligé tous les candidats à se positionner de façon démagogique sur les salaires et la réduction du temps de travail. Certains diront que les «nantis» ont repris le devant de la scène au détriment des exclus (chômeurs, précaires...). La lutte de classes, faite de milliers de résistances quotidiennes dans les boites et ailleurs, ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'oppositions, de contradictions, des intérêts immédiats divergents.
Méfions-nous quand même des lendemains qui déchantent : certains patrons et hommes politiques ne cherchent-ils pas, en augmentant les salaires, à laisser à la seule charge des salariés une protection sociale qui deviendrait individualisée ? Quel que soit le nouveau président, le système ne sera pas profondément remanié et seul un troisième tour social pourra permettre une réponse, même partielle, aux revendications immédiates des salariés, faire reculer les égoïsmes, faire renaître des solidarités. Les scores réalisés par le PC et LO ne doivent pas nous faire oublier que ce n'est pas par les urnes que l'on combat le système, mais dans la lutte !

Je ne reviendrai pas sur les luttes qui se déroulent dans les grands groupes industriels (Renault, Kodak, Rhône-Poulenc, Matra, Planet-Watom, CFBC — combustibles nucléaires —, Michelin, bien qu'ici le patron ait menacé de ne pas effectuer les embauches prévues si les employés persistaient à demander des augmentations de salaire), dans le secteur public (les postes en particuliers en lutte contre l'application de la loi Quilles), d'Air Inter, car la presse s'en est fait largement l'écho.
Dans certains départements, comme l'Essonne, on a assisté à une vague de conflits touchant des PME (Diépal, Athis-Car...). Même les entreprises dont les patrons sont Japonais, telle Ricoh en Alsace, n'ont pas été épargnées.

Euro Disney "innove" dans le dialogue social

2 accords viennent d'être signés à Euro Disney :
- le premier prévoit le découpage de l'entreprise en 18 établissements en vue des élections professionnelles de juin,
- le second, non signé par la CGT, permet à chaque syndicat, en plus du délégué officiel, de faire appel à 5 salariés non élus qui bénéficieront de 5 heures pour préparer les réunions. L'entreprise financera un bilan de compétence au profit des délégués après 3 ans de mandat. Chaque syndicat bénéficiera de 200 jours par an pour former ses élus et les sections se partageront 0,02 % de la masse salariale. La CSL (syndicat patronal) majoritaire a signé cet accord que sa direction nationale qualifie de «proxénétisme syndical».

Y a-t-il corrélation entre diminution du temps de travail, emploi et productivité ?

Si l'on prend comme exemple la fonderie Bouhyer de Ancenis (Loire-Atlantique), entreprise de 305 salariés, on peut s'apercevoir qu'une diminution du temps de travail (36 heures sur 4 jours, l'entreprise fonctionnant en 2 x 9 h sur 6 jours), accompagnée d'une augmentation de salaire de 2,5 à 10% a permis l'embauche de 101 employés, une augmentation du chiffre d'affaires de 26,5% et une augmentation de la capacité de production de 40%.

Et si les chômeurs réclamaient leur dû

Fin 93, l'UNEDIC, qui gère les 53 ASSEDIC de France, se retrouve avec un trou de 33,5 milliards. Patronat et syndicat décident alors d'augmenter les cotisations et de diminuer les prestations. En échange d'un emprunt de 22 milliards remboursables en 1999 et 2002, l'Etat s'engage à verser 10 milliards pendants 3 ans. Le trou pourrait être comblé des 96. En 94, l'UNEDIC a dégagé un bénéfice de 8,6 milliards. En 95, l'écart entre les recettes et les dépenses devrait atteindre 16,9 milliards. A qui cela va t-il profiter ? Les patrons réclament une baisse des charges, l'Etat aimerait bien ne plus donner les 10 milliards, la CGT et FO plaident pour une amélioration des prestations versées, la CFDT préfère mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours et d'en affecter une partie pour le verser à l'entreprise qui embauche.
Pendant ce temps, même si on tente de nous faire croire à une baisse du chômage, le chômage longue durée ne fait qu'augmenter (37 % du chômage total), ainsi que celui des emplois précaires. Il y a toujours 700000 jeunes de moins de 25 ans sur les fiches de l'ANPE. 80 % des chômeurs indemnisés touchent une allocation mensuelle de moins de 5 000 F et près d'un sur 3 moins de 3 000 F. Tous les mois, 50 000 personnes arrivent en fin de droit : un tiers est pris en charge par l'Etat au tarif de 74,01F par jour (450 000 personnes en bénéficient actuellement); un autre tiers obtient le RMI et l'autre tiers se retrouve sans ressources, comme les 500 000 jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Emplois familiaux : l'exemple de Proxim'Service à Saint-Brieuc

Proxim'Service est une association de Saint-Brieuc pour le développement des emplois familiaux, existant depuis 92, qui propose actuellement des contrats à durée indéterminée à 70 ex-chômeuses. Elle met du personnel à disposition dans 10 % des cas pour un tarif variant entre 70 et 75 F de l'heure. 90 % des cas sont constitués de placement où le particulier est l'employeur, pour un coût horaire variant entre 54 et 65 F, l'association assurant le suivi administratif. L'activité principale est la garde de malades (63 % des cas). Proxi'Service revendique une masse salariale gérée de 3 millions de francs pour 94. Dans le même temps, elle déclare que l'horaire moyen est de 137 h par mois pour un salaire de 5 582 F (base décembre 94), ce qui correspondrait à une masse salariale d'environ 5,4 millions. Trouvez l'erreur !

Grève longue à la Coressa

La Coressa, filiale de Scandinavian Service Partner, gère en concession, pour le compte d'Aéroport de Paris, les 22 restaurants de l'aérogare 2 de Roissy et emploie 322 salariés, dont 250 sur le site. Les 4/5 se sont mis en grève pour une augmentation de salaire de 500 F et pour ceux qui sont payés au système 15 % de passer au fixe. Il faut savoir qu'en janvier, certains serveurs et barmen ont reçu moins de 5 000 F de salaire pour 169 h de travail et souvent plus. La moitié de l'effectif seulement est au fixe. Au bout de 34 jours de grève, la direction leur proposait 200 F sous forme de primes diverses plus 2 % pour ceux qui sont au fixe, de

réétudier le cas des autres et de participer à hauteur de 1 000 F au paiement des jours de grève. Chaque jour de grève a coûté environ 300 000 F à l'entreprise. On aimerait savoir comment s'est terminé le conflit.

Camille, Reims, le 24 Avril 95

Règlement de compte à l'E.S.M.

L'E.S.M. (Entraide Sociale Mutualiste) est une mutuelle de la région Nord-Pas-de-Calais créée en 1962. Un des dirigeants est un ancien responsable C.G.T. Lesieur (entreprise où 162 licenciements sont en cours). Cette mutuelle vient de licencier 6 personnes, toutes adhérentes à la C.G.T., pour motif économique. L'entreprise a été occupée et les adhérents de l'E.S.M. ont demandé une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration.

Communiqué par un lecteur du Nord

Méridian : après l'abordage, le sabotage

Tout d'abord, il est important de rectifier l'erreur qui s'est glissée dans la dernière phrase de l'article précédant. Il fallait lire : «*Quant aux marins polonais, si les syndicats CGT et CFDT ont cru bon de préciser qu'ils ne leur en voulaient pas*» et non «*qu'ils n'en voulaient pas*». Depuis la situation a évolué puisque la société Méridian s'est mise en faillite, ce qui nous amène à nous interroger sur le rôle qu'a tenu la C.C.I. (chambre de commerce et d'industrie) tout au long de cette lutte. Il paraît inconcevable qu'elle ne fut pas avisée des intentions, sinon de la situation financière de cette boite. Enfin, rendons à César ce qui lui revient : les marins polonais après s'être fait licencier sans être payés ont reçu le soutien de la CGT qui a intenté une action en justice afin qu'ils le soient.

Xavier, Boulogne sur Mer

Vallourec : la CFDT brise la grève !...

Les négociations salariales devaient se dérouler tranquillement, «entre Négociateurs» de choc, le stylo entre les dents. L'appel du C.A.S. pour des actions unitaires était resté sans réponse...

Devant ce consensus, le C.A.S. décidait d'appeler l'ensemble des travailleurs à débrayer le jour des négociations afin de créer un rapport de force nécessaire pour l'aboutissement des revendications.

Le C.A.S. devait distribuer 2 tracts appelant à un débrayage de 2 heures pour le vendredi 17 mars, cela en mettant en cause les pratiques des syndicats, dans une période favorable pour engager la lutte.

Contrainte de répondre, la CGT devait quant à elle, prendre la parole au réfectoire en créant la confusion et appelait à 1 heure de débrayage. Résultat, ni le C.A.S., ni la CGT n'obtenait de résultats significatifs...

Aussitôt le bilan des négociations connues, la CGT, la CFDT demandaient au C.A.S. l'unité et proposaient une action par des débrayages d'une heure avant la prochaine réunion qui devait se tenir le jeudi 23 mars. Cette fois, l'appel «unitaire» fut suivi par 95% des travailleurs de B/C et 50 à 60 % de l'atelier A.

Cette nouvelle négociation ne devait pas permettre le recul du patron, l'augmentation générale passant de 1,3 % à 1,5 % plus un à valoir de 25 F sur la prime de progrès. Autant dire rien !

Insatisfaites, les assemblées décidaient de maintenir le mouvement en débrayant 2 heures par équipes et à mesure que le mouvement durait, certains proposaient de durcir le mouvement en bloquant les entrées.

Le vendredi 24 mars, tous les syndicats appelaient à maintenir le mouvement pour la semaine suivante. Pourtant, en fin d'après-midi, malgré ses engagements, la CFDT Vitry signait un accord dans notre dos et sans prévenir, appelant à la reprise. Dans le même temps, le délégué central CGT faisait de même, créant ainsi l'écœurement des travailleurs.

Le lundi 27 mars, malgré le maintien de l'intersyndicale C.A.S.-CGT, et nos efforts pour maintenir le mouvement, la confusion était telle, qu'il a été impossible de remobiliser suffisamment pour poursuivre.

Pour le C.A.S. contrairement aux autres syndicats, la lutte pour les salaires devait être un tremplin contre la restructuration en cours et qui selon toute vraisemblance, verra l'éclatement de Vitry en trois entreprises différentes avant ou en même temps que le «dégraissage» des effectifs. C'est dans ce cadre, et l'importance de l'enjeu qui explique la trahison de la CFDT. Cette dernière a dès le début fait le choix d'aider la Direction à restructurer et peu importe le prix. D'ailleurs, les affinités politiques des membres de la CFDT avec le Parti Socialiste, dont le Directeur est un ancien candidat dans sa région d'origine, n'expliquent-elles pas ce comportement abject ???

Michel

Manifestation contre l'exclusion / Paris, 8 avril

Tract co-signé par Coordination des Sans Abris - OCL - Scalp - Réflex - FA - Travailleurs/Chômeurs/Précaires en colère...

Ni Charité, ni Assistanat ! Autonomie des luttes !

Aujourd'hui, la réussite d'un gouvernement se juge sur sa capacité à gérer les exclusions. Les différents partis de pouvoir sont devenus maîtres en l'art de manier la carotte et le bâton. La carotte (ou plutôt ce qui y ressemble) ? Une armada de «mesures» pour lutter contre le chômage et l'exclusion : CES, RMI, SIVP, contrat d'orientation, CIP, SAMU social, grands discours sur les réquisitions de logements vides, tentative d'accroître le rôle social de la police par l'îlotage.

Faut-il encore rappeler que c'est le Parti Socialiste lui-même qui a institutionnalisé le travail précaire qui permet au patronat d'employer à bas-prix.

Le bâton ? Renforcement du contrôle social par les lois sur la vidéosurveillance et restreignant les libertés publiques (liberté d'exprimer une opinion, droit de manifester), augmentation des moyens matériels et juridiques de la police nationale en vue de se préparer à une «véritable guerre» (selon les termes de Charles Pasqua), politiques discriminatoires à l'égard des étrangers, devenus bouc-émissaires (centres de rétention, expulsions massives dans des conditions contraires à la dignité humaine, délation des administrations).

La véritable cause de nos problèmes : le capitalisme

Les droits à la santé, à l'éducation, au logement, aux revenus, au travail, aux loisirs sont remis en cause par le système capitaliste lui-même. Preuve en est notre besoin de réaffirmer l'existence de ces droits au quotidien. Le capitalisme bafoue ces droits fondamentaux dès qu'il se trouve en situation défavorable. A la revendication du droit au logement, l'Etat nous répond «droit à la propriété». A celle du droit a la santé, l'Etat invoque le trou de la Sécurité Sociale. A celle du droit à l'éducation, on nous explique qu'une éducation de masse et de qualité est irréalisable et que, de toute manière, lycées et universités servent désormais à former de futurs travailleurs (ou chômeurs en l'occurence) et non à l'épanouissement de l'individu.

Quant au droit au travail, mis à part quelques timides références à la diminution du temps de travail, aucune remise en cause de sa plaœ, de plus en plus réduite dans notre société, n'est formulée. Pas plus, d'ailleurs, que la question du revenu, ou œlle de l'utilité sociale de ce qui est produit. Normal, les détenteurs du pouvoir politique et économique s'intéressent plus à la survie du système, qui signifie pour eux privilèges et profits, qu'au bien être des individus et des peuples.

Notre réponse : l'auto-organisation

ins nous proposent un traitement caritatif et humanitaire de ces problèmes. Cette approche nie toute notion de plaisir, plongeant les individus dans l'assistanat et officialisant la précarité. L'égalité des droits n'est pas qu'une simple déclaration de bonnes intentions charitables. C'est un principe qui doit vivre dans les pratiques et les luttes. Car c'est clair, nous n'aurons que ce que nous prendrons : les droits s'imposent par le rapport de force quotidien. Les expulsions d'étrangers n'ont jamais été empêchées par des mots ou des principes abstraits, mais par la mobilisauon d'amis et de voisins, de quartiers et de lycées, par des actions collectives qui rompent l'isolement et l'impuissance. De même, la «question» du logement, au-delà de toute médiatisation, n'a été véritablement posée que par l'auto-organisation : auto-réquisitions par des mal-logés et des sans-abris, occupation d'espaces collectifs par des squatters... Des dizaines de milliers de logements vides, il y en a depuis des années, et aucun politicien, aucune pétition, aucune requête ne les a jamais attribués à ceux qui en ont besoin.

Nous n'avons rien à quémander, mais tout à nous réapproprier. Organisons-nous, nous-mêmes, sur nos besoins et l'exigence de leur satisfaction. Il s'agit désormais de développer les pratiques (occupations de logements et d'espaces collectifs, pressions sur les services admnistratifs pour en obtenir le maximum, actions pour la gratuité des transports...) et les initiatives (pour le droit à un logement et un retenu décent, le droit aux loisirs, contre le racisme et la discrimination...) qui montrent au pouvoir et à ses satellites qu'ils ne peuvent agir en toute impunité.

Luttons pour une autre Europe que l'Europe-citadelle qu'ils nous préparent.

Développons des solidarités actives avec les peuples en lutte pour les mêmes exigences.

Opposons-nous aux coopérations militaires et financières des Etats. Il nous faut garantir l'autonomie des luttes et des mobilisations dans la perspective d'un mouvement qui esquisse, ici et maintenant, que d'autres rapports sociaux sont possibles.

Ce système doit mourir pour que nous puissions vivre !